

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

Le Boutillon des Charentes



N° 71 juin - juillet - août 2020

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Extrait de « Les Saintongeais font de la résistance »
(Nouvelles éditions Bordessoules)

Le Boutillon va prendre trois mois de vacances et vous retrouvera en septembre. Vous aurez, en plus, prochainement, un numéro spécial relatif aux souvenirs de notre ami Jean-Jacques Bonnin, pendant l'occupation allemande, à Angoulême, lorsqu'il était in *jhène drôle*.

Mais revenons à ce Boutillon n° 71. Je vous propose une large partie historique, avec une étude sur les incidences de la guerre de Cent ans dans nos trois provinces d'Aunis, Saintonge et Angoumois, suivie d'une analyse d'un ouvrage sur Louis XI par Michelle Peyssonneaux. Un peu plus près de nous, au temps de Louis XV, Marie-Brigitte Charrier nous raconte l'histoire malheureuse d'un curé saintongeais condamné à neuf années de galère.

Ceux qui ont fait la guerre d'Algérie doivent se retrouver dans la suite de l'histoire de Jean-Bernard Papi « Cheval d'enfer ».

Pour la première fois, le Boutillon consacre un article à la médecine : l'éminent professeur Pierre Dumousseau, de la Faculté d'Arbrecourt en Saintonge, nous livre ses impressions sur le Covid dix-neuf.

Un peu de poésie, une histoire très sympathique de Francis Bouchereau sur une belle inconnue dans le train de Paris, une étude de Jean-Jacques Bonnin sur la lune rousse complètent ce numéro.

Le patois saintongeais n'est pas oublié avec, notamment, un article de Cécile Négret sur Bigornâ, et une histoire peu connue de Goulebenéze. Enfin, tentez de trouver la solution du Kétoukolé de Jhoël.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont écrit des encouragements au sujet du numéro spécial sur mes petites histoires saintongeaises.

Vous pouvez toujours naviguer sur notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour consulter les Boutillons précédents.

Pierre Péronneau (Maït' Piàrre)

Sommaire

		Pages
La guerre de Cent ans en Aunis, Saintonge, Angoumois	Pierre Péronneau (Maït' Piàrre)	3
Un livre à découvrir absolument : Louis XI	Michelle Peyssonneaux	11
Le coin des poètes	Yves Nicolas	11
Jean Michelain, prêtre	Marie-Brigitte Charrier	12
A propos de la lune rousse	Jean-Jacques Bonnin	14
Cheval d'enfer (4 ^{ème} partie)	Jean-Bernard Papi	16
Quelques alexandrins de circonstance	Pierre Péronneau (Maït' Piàrre)	19
Les patoisants d'aût' fouès : Bigornâ	Cécile Négret	20
Le voyage à Paris	Francis Bouchereau	21
Conte : la fabuleuse et rocambolesque histoire de Covid, le virus complexé et ses tribulations dans le monde des humains	Pierre Dumousseau	22
En fouillant dans la malle aux ancêtres	Pierre Péronneau (Maït' Piàrre)	24
T'en souvins-tu ?	Goulebenéze	25
À propos du Boutillon 70		26
A propos de Suzanne Vayle-Dorbeau (Boutillon n° 69)	Janine Reneaud Ben-Amor	27
Kétoukolé	Joël Lamiraud (Jhoël)	28

La guerre de Cent ans en Aunis, Saintonge et Angoumois

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Si le roi de France Louis VII ne s'était pas séparé d'Aliénor d'Aquitaine, qui épousa ensuite le roi d'Angleterre et lui apporta les terres qu'elle détenait de son père Guillaume X de Poitiers, terres s'étendant de la Normandie aux Pyrénées, la guerre de Cent ans n'aurait peut-être pas eu lieu.

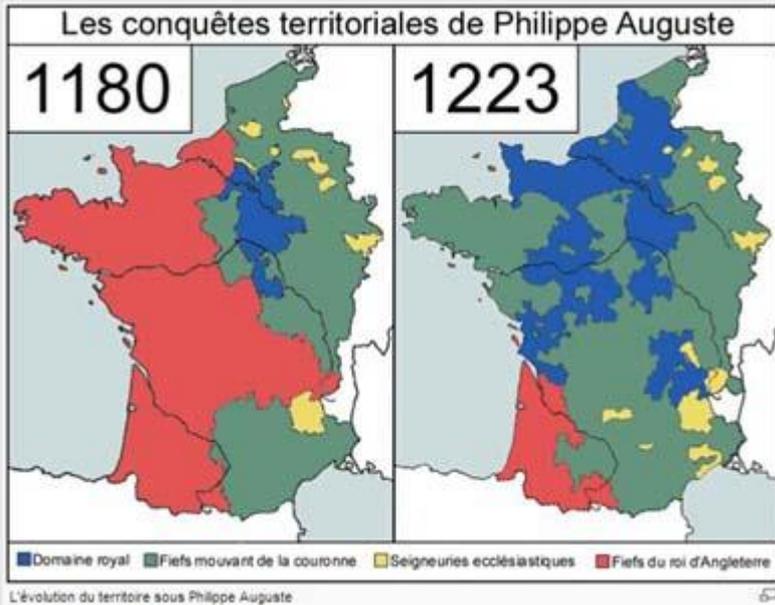
La guerre de Cent ans dura de 1340 à 1453, sous les rois de France Philippe VI, Jean II le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII (voir organigramme page suivante).

Mais en réalité les luttes entre la France et l'Angleterre ont commencé bien avant. Souvenez-vous de Philippe Auguste, reprenant, une à une, toutes les positions détenues par Richard Cœur de Lion et Jean sans terre.

Et le futur Louis VIII, avec l'accord de son père Philippe Auguste, qui débarqua en Angleterre avec une armée, pour tenter de prendre le trône, laissé vacant à la suite de conflits internes.

Souvenez-vous également de la bataille de Taillebourg, gagnée par Louis IX (Saint Louis).

Les 12^{ème}, 13^{ème}, et 14^{ème} siècles, et une partie du 15^{ème}, ont été une suite continue de batailles entre la France et l'Angleterre, sur terre et sur mer. Nos trois provinces d'Aunis, Saintonge et Angoumois, situées au centre du conflit, ont subi de plein fouet les luttes entre les deux pays et sont passées, successivement, de l'un à l'autre. Mais c'est surtout pendant la période de la guerre de Cent ans que plusieurs villes figurèrent au premier



rang des combattants : La Rochelle, Saint-Jean d'Angély, Saintes, Angoulême, Cognac, Châteauneuf, Surgères etc.

Les causes de la guerre de Cent ans

Je conseille la lecture, ou la relecture du roman de Maurice Druon « Les rois maudits ». Au début des années 1970, Claude Barma en a réalisé une excellente série télévisée qui est sortie récemment sous forme de DVD.

La coutume voulait qu'une fille ne puisse pas hériter du trône de France. Depuis Hugues Capet, en 987, jusqu'à Louis X le Hutin en 1314, la couronne passa directement de père en fils, et cela ne posa pas de problèmes particuliers : c'était la dynastie des Capétiens directs. Le roi d'Angleterre devait rendre hommage au roi de France pour la possession qu'il détenait dans le pays : il ne restait qu'une partie de l'Aquitaine.

En 1314, le roi Philippe le Bel meurt. C'est son fils aîné Louis XI qui devient roi à son tour. Il meurt après deux ans de règne, en laissant une fille, Jeanne, et un fils, Jean 1^{er} posthume, qui meurt peu après sa naissance. Se pose donc un problème de succession. À qui confier le trône de France ?

C'est Philippe, le deuxième fils de Philippe le Bel, qui force la décision et se fait élire sous le nom de Philippe V le long. Ce dernier meurt en 1322, sans héritier mâle. Logiquement, c'est le troisième et dernier fils de Philippe le Bel qui devient roi à son tour sous le nom de Charles IV. Mais à sa mort, en 1328, il ne laisse qu'une fille.

Pas d'héritier direct. C'est la première fois depuis plus de trois cents ans qu'un tel problème se pose. Isabelle de France, sœur des trois rois précédents, demande la couronne pour son fils Édouard III : mais comme elle est mariée avec le roi d'Angleterre, il est impensable que le trône de France tombe entre les mains d'un souverain anglais. Autres prétendants : le petit-fils de Louis X, Charles le Mauvais, et le petit-fils de Philippe V, Philippe de Bourgogne.

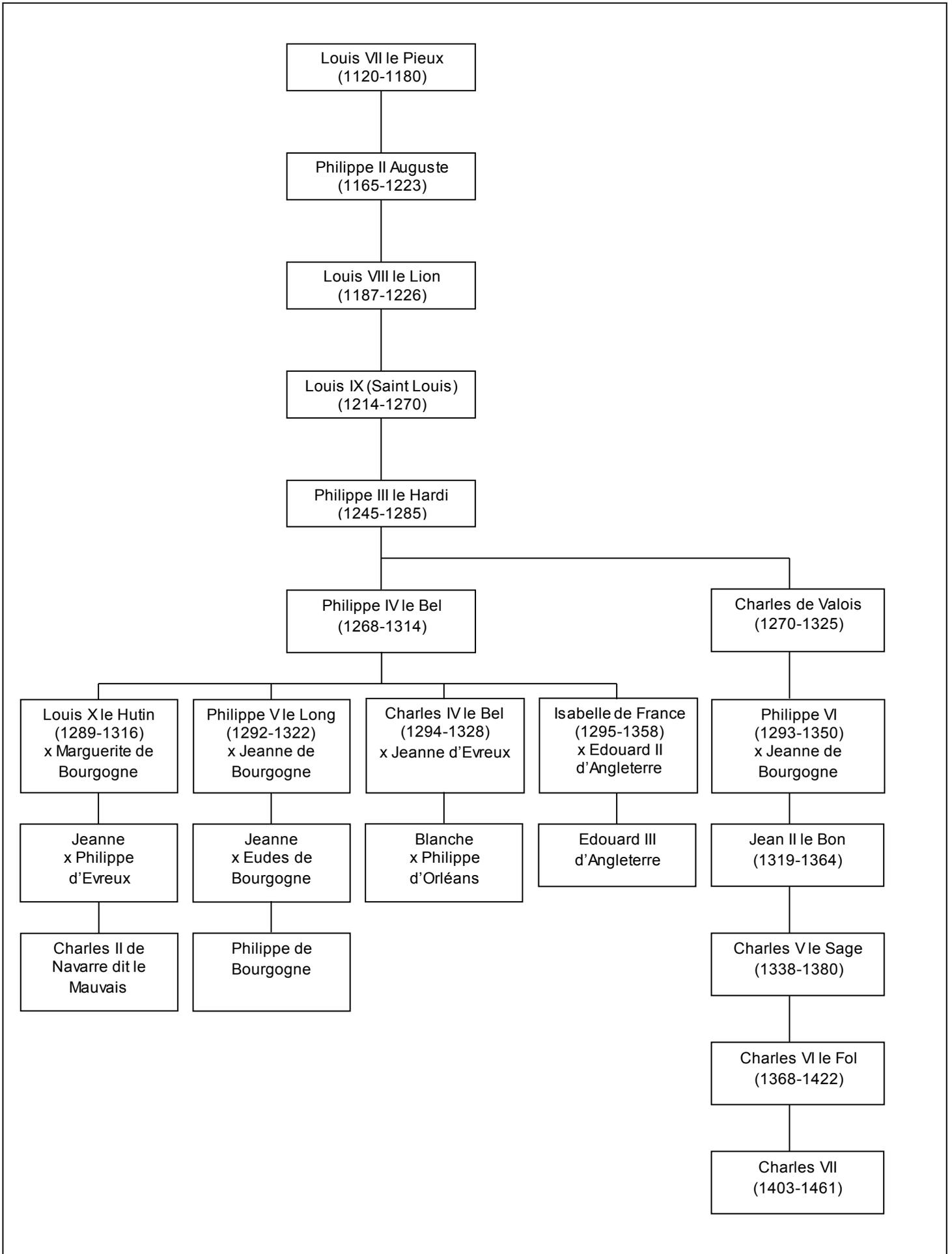
Les principaux seigneurs du royaume, réunis en assemblée, choisissent comme roi Philippe de Valois, cousin germain des trois rois précédents, et donc héritier le plus proche. C'est la fin des Capétiens directs, au profit de la branche des Valois, avec l'accession au trône de Philippe VI en 1328. Plus tard les Valois, pour asseoir leur position, firent valoir un article d'une très ancienne loi, la loi salique, qui stipulait qu'en matière de succession la terre devait revenir aux enfants mâles.

Les autres héritiers potentiels acceptèrent la nomination de Philippe, y compris Édouard III, qui rendit hommage au nouveau roi. Mais cela ne dura pas. La Guyenne, dernière possession du roi d'Angleterre, constituait une épine dans le royaume de France.

Les Anglais n'avaient pas abandonné leurs prétentions, et toutes les conditions étaient réunies pour qu'une guerre éclate entre les deux pays. Elle commença en 1340 : ce fut la guerre de Cent ans.



Hommage d'Édouard III à Philippe VI



Première période (1340-1364) : les défaites et le traité de Brétigny-Calais

Le règne de Philippe VI ne fut pas une partie de plaisir, d'autant plus qu'une épidémie de peste noire causa une grande mortalité en Europe. Le 24 mai 1337, le roi ordonne la confiscation de la Guyenne. En représailles, le 7 octobre 1337, Édouard III réclame la couronne de France : rappelons qu'il est, par sa mère, le petit-fils de Philippe le Bel.

À cette époque, toute la Saintonge méridionale, qui avait été anglaise à la fin du XIII^{ème} siècle (à cette époque, Saintes était partagée en deux, la Charente faisant frontière), est française. Il y a des garnisons françaises à Jonzac, Montendre, Montlieu, Monguyon et Saintes. Les villes de Blaye et Bourg sont conquises. En réalité, à la suite d'escarmouches, les villes sont successivement conquises puis perdues, ce qui cause de grands troubles pour les habitants.

En août 1346, les troupes du roi de France sont battues à la bataille de Crécy. Le fils du roi, le futur Jean le Bon, qui défendait la frontière de l'Aquitaine, se porte au secours de son père, délaissant le sud de la Saintonge. Henri de Lancastre, comte de Derby, en profite.

La chevauchée du comte de Derby et la prise de Saint-Jean d'Angély

Les Anglais avaient débarqué à Bordeaux. Derby convoque tous les nobles favorables aux visées anglaises, et la troupe anglo-gasconne s'élance vers la Saintonge et l'Aunis. Sont prises successivement Taillebourg, Tonnay-Charente, Soubise, Surgères, Benon et Aulnay. Une chevauchée, c'est un raid dévastateur, dans le but de ruiner le pays et de décourager l'ennemi. Cela rapporte de l'argent, car les prisonniers de haute lignée doivent payer rançon pour être libérés.

Derby assiège Saint-Jean d'Angély, mais la ville offre peu de résistance. Les habitants craignent de perdre la vie et les biens, et n'ont pas les moyens de résister. Il est vrai que les plus riches, auxquels il avait été demandé de fournir des fonds pour restaurer les remparts, avaient refusé de payer. La ville n'était donc plus protégée.

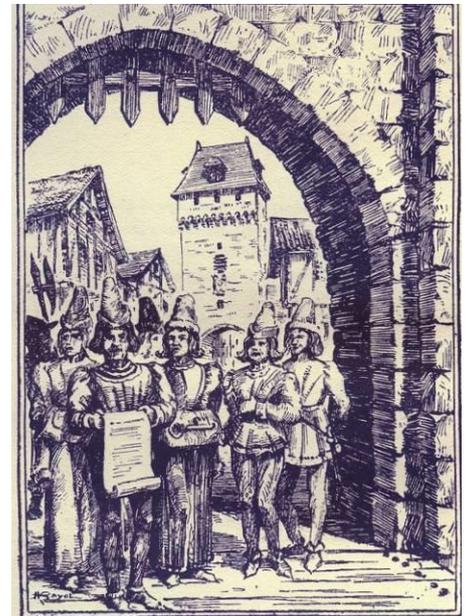
Les habitants avaient eu connaissance du massacre opéré par les troupes de Derby au château de Taillebourg, qui avait voulu résister. Le maire, Guillaume de Riom, délègue six bourgeois pour négocier avec le comte. Ils jurèrent d'être « bons Anglois » et livrèrent la ville.

La troupe de Derby resta cinq jours à Saint-Jean, avant de s'élancer à l'assaut du Poitou. Niort et Saint-Maixent tombèrent, et Poitiers fut pillée.

Puis le comte revint à Saint-Jean d'Angély, où il fut accueilli avec honneur par les habitants. Il en profita pour offrir fêtes et banquets. Avant de partir, Derby laissa une garnison, à la charge financière de la ville.

En août 1351, le nouveau roi Jean le Bon décide de reprendre Saint-Jean. Charles de la Cerda, connétable de France, met le siège. Les Anglais ne se sentent pas assez forts pour assurer la défense, et un curieux accord est signé : si, au 31 août, aucun renfort n'est arrivé, la ville sera rendue aux Français. Ce qui fut fait, et la garnison anglaise quitta la cité.

Mais la ville était ruinée. Aussi, en 1352, le roi Jean le Bon ordonna que soixante hommes de guet veilleront sur les murailles, payés deux sols tournois chacun sur le trésor de guerre. En outre, il alloua au maire trente livres tournois par an pour réparer les fortifications.



Les six bourgeois de Saint-Jean-d'Angély portant la clef de la ville au comte Derby

Le désastre de Poitiers et la perte de La Rochelle

Le Prince noir, héritier du trône d'Angleterre et lieutenant de son père en Aquitaine, conduit une chevauchée qui le mène, en août 1356, jusqu'à la Saintonge, en traversant le Périgord, le Limousin, le Berry et la Touraine. Cette chevauchée se termine à Poitiers, à la rencontre de l'armée française.

Le 19 septembre 1356, le roi Jean le Bon est fait prisonnier lors de la bataille de Poitiers, et est conduit en Angleterre. Le dauphin Charles (futur Charles V) assure la régence et tente une négociation diplomatique. Pour la remise en liberté du roi, Édouard III réclame tout l'ouest de la France, de la Normandie aux Pyrénées.

Finalement, c'est l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou qui seront cédés aux Anglais, en vertu du traité de Brétigny. La Rochelle, cité stratégique, devait être cédée en premier, en 1360. Depuis Londres, Jean le Bon écrit aux Rochelais pour leur demander d'envoyer une délégation à Calais. Les Rochelais firent d'abord preuve de mauvaise volonté, et il fallut une seconde lettre, puis l'envoi d'un ambassadeur sur place pour qu'une délégation de cinq échevins se rende à Calais, où le roi prisonnier les attendait sous bonne escorte. Dans cette délégation figurait Jean Chaudrier, qui jouera un rôle important par la suite.

Jean le Bon leur expliqua qu'il s'était engagé à remettre la ville aux Anglais et qu'il était tenu d'honorer sa promesse. Les députés rochelais répondirent : « Nous obéirons aux Anglois des lèvres, mais nos cœurs ne s'en mouveront ». Ils jurèrent de mauvaise grâce fidélité à Édouard III, qui nomma Bertrand de Montferrand gouverneur de la ville.

L'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois payèrent un lourd tribut pour la libération du roi de France. Seront remis au roi d'Angleterre « la cité et le chatel de Xaintes, et toute la terre et le pais de Xaintonge et par deça et par dela la Charente ... la cité et le castel d'Engolesme, le pais, la terre et le conté d'Engolesmois ».

La soumission des cités au roi d'Angleterre

En octobre 1361, Édouard III délègue un de ses capitaines, Jehan Chandos, pour obtenir de chaque ville serment de fidélité. Il parcourt les trois provinces, en compagnie des commissaires du roi de France, Loys de Harcourt, vicomte de Chatellerauld, et Guichard d'Angle, vicomte de Saint-Sauveur (ce dernier passera ensuite au service des Anglais) : Surgères, Saint-Jean d'Angély, Saintes, Cognac signent leur soumission ... Pour Saint-Jean d'Angély, la remise de la ville et du château fut faite le 8 octobre.

Le 11 octobre, les commissaires du roi de France remirent les clés de la ville de Saintes à Jehan Chandos, qui les donna aussitôt au capitaine de la ville Jehan de Boursy : Boursy passa aussitôt des services du roi de France à ceux du roi d'Angleterre.

Du 16 au 22 octobre 1361, Jean Chandos, prend possession de la ville d'Angoulême, de ses châteaux, et du « mostier » (monastère) Saint-Pierre. Il reçoit les serments de fidélité au roi d'Angleterre de la part des principales personnalités de la ville.

Tout l'Angoumois, comme l'Aunis et la Saintonge, passe donc dans la main des Anglais.

Puis en juillet 1362 Édouard III constitue toutes ses terres en France en principauté, qu'il confie à son fils Édouard, prince de Galles, le « Prince noir ». D'où de nouvelles prestations de fidélité. Le prince débarque à La Rochelle, où l'attend Jehan Chandos. Il visite Poitiers, puis entreprend une tournée des principales villes pour recevoir l'hommage de ses nouveaux vassaux. La principauté d'Aquitaine devient un véritable état, dont Bordeaux est la capitale. Elle est subdivisée en sénéchaussées, le Sénéchal représentant le prince.

De ce fait, tous les postes importants sont attribués aux Anglo-gascons, qui se conduisent comme en pays conquis. Le prince séjourne surtout à Angoulême, dans un luxe qui nécessita le prélèvement d'impôts supplémentaires. Ses exactions et sa mauvaise conduite mécontentèrent aussi bien le peuple que les nobles restés fidèles au roi de France. Jean le Bon mourut en 1364, et Charles V devint roi de France.

Deuxième période (1364-1380) : la revanche des Français

Les exactions anglaises, et la misère qui sévissait dans les campagnes, tout cela provoqua une réaction de la population. Et le nouveau roi Charles V, par sa sagesse et sa prévoyance, fut l'artisan du relèvement du pays. Il réorganisa son armée de terre et sa marine, et sut se créer des alliances. Il fallut dix ans pour que les territoires conquis par les Anglais redevennent français.

Les alliés du côté français

Bertrand du Guesclin. Un breton, fidèle du roi de France, qui le nomma connétable. Charles V tenait tellement à lui que lorsqu'il fut capturé il n'hésita pas à payer la rançon. Il a une troupe légère qui lui permet d'attaquer les Anglais par surprise, et il reconquiert les provinces en s'attaquant aux châteaux les uns après les autres, parfois par ruse : ainsi, pour s'emparer de Niort, il investit la ville en ayant fait revêtir à sa troupe l'uniforme anglais.

Owain de Galles. Ses ancêtres ont été rois du Pays de Galles, avant que le pays soit conquis par les Anglais. Ami de du Guesclin, il s'est mis au service de Charles V. Il a aidé les Français à la reconquête de l'Aunis.

Enrique de Transtamare, roi de Castille. Il était redevable envers le roi de France qui l'avait aidé à se débarrasser d'un ennemi, Pierre le Cruel, en envoyant une armée commandée par du Guesclin. Ses navires ont été précieux pour aider la flotte royale contre les Anglais.

Renaud VI de Pons. Il est l'un des Seigneurs les plus puissants du pays. Il fut, en fonction de ses intérêts personnels, tantôt anglais tantôt français. Il se rangera finalement du côté français, et Charles VI lui confèrera le titre de conservateur des trêves de Guyenne en 1384. Son épouse, Marguerite de Périgord, avait adopté le parti anglais et restera fidèle au Prince noir même lorsque son époux choisira la France.

Les alliés du côté anglais

Le Prince noir. C'est l'ennemi le plus farouche des Français. Mais il tombe malade, regagne l'Angleterre en 1371, laissant son père en première ligne.

Le Captal de Buch. Le titre de captal de Buch désigne les seigneurs qui régnaient du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française sur le captalat de Buch. Le captalat se résume alors à une partie (au sud) du pays de Buch couvrant un territoire comprenant les paroisses de La Teste, de Gujan et de Cazaux. Le plus illustre des Captaux, Jean de Grailly, est un fidèle vassal du roi d'Angleterre. Il est aux côtés du Prince Noir, lors de sa chevauchée ainsi que le 26 septembre 1356 à la bataille de Poitiers, où le roi de France Jean II le Bon est fait prisonnier.

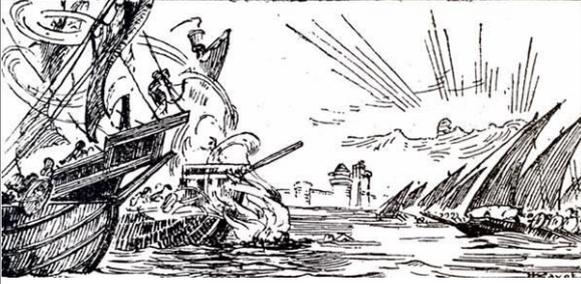
Jean Hastings, comte de Pembroke. C'est le gendre d'Édouard III. Il est nommé lieutenant du roi en Aquitaine.

La bataille navale de 1372

Le 22 juin 1372, Henri de Transtamare envoya à La Rochelle une escadre de 22 galères, commandées par un marin expérimenté, Ambroise Boccanera. Les Français avaient armé 10 galères.



Charles V



Face à eux, il y avait 36 nefes anglaises et quatorze barges marchandes chargées d'hommes et d'argent, commandées par Pembroke, secondé par Guichard d'Angle, vicomte de Saint-Sauveur.

Lors de la première escarmouche, les Espagnols capturent quatre navires et jettent l'équipage par-dessus bord. Le lendemain, les galères espagnoles foncent sur les navires anglais, poussant des brûlots de graisse et d'huile. Les navires prennent feu, les chevaux embarqués prennent peur et défoncent la cale. Tous les navires coulent, y compris celui contenant la solde des marins.

Pembroke, Guichard et vingt deux chevaliers, dont le Sénéchal de La Rochelle, sont capturés.

L'Espagne envoya encore quarante nefes et huit galères, armées à Santander. Avec les galères françaises et les douze barques d'Owen de Galles, cette escadre forma une ligne d'investissement devant La Rochelle et les îles d'Aix, Oléron et Ré, pour bloquer les ports anglais et assurer la liaison avec les troupes de du Guesclin qui arrivaient du Poitou.

L'arrivée de du Guesclin et la soumission des villes au roi de France

Avec trois mille lances, du Guesclin part de l'Anjou pour le Poitou. À Poitiers, il est rejoint par le duc Jean de Berry, frère du roi. Il fait route vers l'Aunis. Avant de s'engager, il veut interdire l'entrée de la Charente aux secours qui pourraient arriver. En août 1372, la tour de Broue, dans laquelle les Anglais tiennent prisonnière la belle-mère du roi de France, Isabelle de Valois, est prise.

Puis du Guesclin veut s'emparer du château de Soubise, qui commande la navigation sur la Charente. Soubise avait été donné en cadeau personnel à Marguerite de Périgord par le duc de Lancastre en 1371, alors que le mari de cette dernière, Renaud VI de Pons, était à l'époque favorable aux Anglais.

Mais Charles V a fait revenir le sire de Pons dans le giron du royaume de France, et c'est lui qui fut chargé par du Guesclin de l'expédition, à la tête de trois cent lances, pour assiéger le château de son épouse, restée fidèle aux Anglais.

Marguerite demande le secours du Captal de Buch, qui se trouve à Saint-Jean d'Angély. Celui-ci arrive avec sa cavalerie, surprend la troupe française, et fait prisonnier Renaud de Pons et soixante chevaliers.

Le Captal et sa troupe s'apprentent à entrer dans le château, sans méfiance, quand brusquement Owen de Galles, accompagné de marins espagnols, fonce sur eux, fait un carnage, et le Captal est fait prisonnier. La dame de Soubise négocia et se déclara, du bout des lèvres, vassale du roi de France. Les relations devaient être compliquées entre le Sire de Pons et son épouse.

Puis, le 8 septembre 1372 du Guesclin entra à La Rochelle, à la suite d'une ruse de Jean Chaudrier. Les Rochelais voulaient redevenir français, mais avant cela ils voulaient se débarrasser de la garnison anglaise. Le château était tenu par un écuyer, Philippe Mancel. Chaudrier l'invita, et lui montra une lettre d'Édouard III. Mancel reconnut le sceau du roi d'Angleterre, mais il était incapable de connaître le contenu de la lettre, car il ne savait pas lire. Chaudrier lui fit croire que le roi d'Angleterre demandait de faire une « montre » (une revue) des soldats de la garnison. Lorsque les soldats sortirent du château, les Rochelais en arme les désarmèrent.

Ensuite du Guesclin prit Benon et Surgères, qui résista trois jours. À Saint-Jean d'Angély les habitants, sous l'impulsion de leur maire Patrice de Cumont, avaient chassé la garnison anglaise, et pour ce fait d'arme le roi leur accorda une amnistie de toutes peines corporelles, civiles et criminelles. Le connétable fut accueilli quelques jours après avec ferveur, et n'eut plus qu'à faire prêter aux bourgeois serment de fidélité au roi de France.

Le 23 septembre, l'ost royal de Charles V est devant Saintes. Le Sénéchal anglais Guillaume de Faringdon se retranche dans la ville et refuse de se rendre. Les Français menacent de tuer tout le monde et de brûler la cité. Alors l'évêque de Saintes demande aux bourgeois d'arrêter le Sénéchal. Ce qui fut fait, et Faringdon acquiesce à condition de pouvoir partir avec sa troupe. Les assaillants acceptent, et les Français, nous dit Froissart, eurent « la bonne cité de Saintes, et en prisent la féaulté et hommage, et jurèrent li bonne ville à estre bon et loyal françois de ce jour et en avant ».

En ce qui concerne Pons, la cité avait été confisquée par les Anglais lorsque Renaud VI choisit le parti français. Mais Marguerite de Périgord avait reçu l'autorisation d'y demeurer, car elle était toujours fidèle au roi d'Angleterre. Elle dut ouvrir la cité à son époux, et c'est avec un immense plaisir que Renaud reprit sa ville. Il avait promis de faire décapiter les habitants qui avaient soutenu les Anglais (sauf son épouse), mais son ami le connétable Olivier de Clisson, avec lequel il avait combattu en Poitou, le persuada de leur accorder la vie sauve, et ceux qui voulaient quitter la ville partirent pour Bordeaux.

Le 30 novembre les seigneurs du Poitou, réunis à Thouars, prêtèrent serment de fidélité à Charles V. Puis du Guesclin battit les Anglo-gascons à Chizé, en mars 1373, ce qui entraîna la reddition de toutes les autres cités : Lusignan, Gençay, Cognac, Angoulême ...

En 1394 Charles VI donnera le comté d'Angoulême à son frère Louis d'Orléans puis il sera transmis au fils de ce dernier, Jean d'Orléans grand-père de Marguerite d'Angoulême et de François 1^{er}.

Châteauneuf sur Charente fut prise plus tardivement. La ville était privilégiée par les Anglais en raison de son pont sur la Charente. En 1376, le frère du roi, Jean de Berry, prit Merpins et mit le siège devant Châteauneuf. Mais la ville résista, bien protégée par son château et sa ceinture de fossés. Depuis Bouteville, Lancastre harcelait les assiégés et ravitaillait les assiégés. « Je n'ose croire, dit le Chanoine Martin, à la vérité de cette affirmation que les habitants eux-mêmes aidaient les Anglais dans la résistance ».

C'est alors que Charles V intervint en personne. Bouteville fut cerné, et les Anglais ne reçurent plus aucun ravitaillement. La place se rendit. Le siège avait duré quatre ans. Dans l'église de Châteauneuf, devant le roi de France Charles V et son frère le duc de Berry, une messe fut célébrée et on chanta le Te Deum.



Jean de Berry

La trêve

La guerre étant arrivée à un statu quo où il devient difficile de faire bouger les lignes, les deux partis sont réunis à Bruges. Mais ils n'arrivent pas à trouver un point d'accord. Sous l'influence du pape Grégoire XI, les belligérants signent le 1^{er} juillet 1375 une trêve qui dure jusqu'en juin 1377. À la signature de la trêve de Bruges, les Anglais ne possèdent plus en France qu'une Guyenne étriquée et Calais ; la France récupère le duché de Bretagne à l'exception de trois villes.

Durant cette trêve se produisent deux événements qui contribuent à éloigner la menace que font peser les prétentions dynastiques anglaises sur la couronne de France. En 1376 meurt le Prince Noir, héritier du trône d'Angleterre. En 1377 disparaît à son tour Édouard III. Le nouveau roi Richard II a 10 ans, l'Angleterre entre dans une période de troubles qui empêche les Anglais de reprendre sérieusement les hostilités en France, avant l'avènement d'Henri V. Mais la guerre de Cent ans n'est pas terminée. Si nos trois provinces sont redevenues françaises, les Anglais conservent des garnisons.

Et si les Anglais sont incapables de continuer leurs conquêtes en France, alors que les Français pourraient en profiter pour les chasser définitivement, la mort de Charles V remet tout en cause, avec l'avènement d'un roi mineur, Charles VI, et des clans ennemis, autour de lui, qui cherchent à accaparer le pouvoir.

Troisième période (1380 – 1422) : les luttes internes

Charles VI a 12 ans à la mort de son père en 1380. Ce sont ses oncles Jean de Berry et Philippe de Bourgogne qui assurent la régence, et en profitent pour s'enrichir sur le trésor royal. En 1380, le nouveau roi se marie avec Isabeau de Bavière.

Les conditions de vie des populations

De nos trois provinces, c'est la Saintonge, terre frontière, qui souffre le plus des exactions, notamment des Anglo-gascons, surtout dans sa partie méridionale. Ces troupes prennent bourgs et châteaux, tendent des embuscades et lancent des expéditions qui font désertier les champs.

Une des places-fortes anglaises les plus solides était celle de Mortagne en Saintonge, entourée de remparts, qui pouvait être ravitaillée par mer et qui profitait de la richesse du pays pour rançonner les villages voisins. Les paysans, excédés, promirent un écu par foyer pour payer 800 hommes d'arme, afin de chasser la garnison.

Les troupes, commandées par Renaud VI de Pons prirent la ville au bout de sept semaines de siège.

Lors d'un procès entre particuliers qui s'est déroulé à Saintes, des témoins viennent raconter les scènes de désolation auxquelles ils sont soumis. Les terres restent incultes, sauf quand les Anglais accordent des sauf-conduits, moyennant finances. Ceux qui les ont obtenus portent une écharpe comme signe distinctif. Mais ces sauf-conduits ne sont pas toujours respectés.

Les campagnes présentent désolation et carnage, et le coût des denrées augmente fortement. Un témoin au procès raconte : « Pour ce, pauvres gens, ne mangeoient que choux et naveaux sans pain ni sel ». L'appauvrissement des campagnes prive de revenus les propriétaires fonciers, qui ne sont plus en mesure d'entretenir les édifices publics et les remparts dans les villes. Le 9 mai 1420, une partie de la cathédrale de Saintes s'effondre. La circulation devient dangereuse, car des « compagnies », formées de soldats des deux armées, qui n'avaient pas reçu leur solde et avaient déserté, se livrent à des rapt, vols, viols, et meurtres. La sécurité, toute relative, n'existe qu'aux abords des villes.

Mais ces exactions viennent aussi de nobles chevaliers, même ceux restés fidèles au roi de France, qui n'ont pas assez d'argent pour tenir leur rang et n'hésitent pas à parcourir près de 100 kilomètres pour piller les habitants. C'est le cas de Héliot de Plassac qui, alors que toutes les places-fortes tombaient aux mains des Français, résistait encore à Bouteville. A la tête de 600 lances, il s'aventurait jusqu'à Cognac et même jusqu'en banlieue de La Rochelle. C'est Jacques de Surgères et Renaud VI de Pons qui le surprisent à Surgères, taillèrent sa troupe en pièce et le firent prisonnier à La Rochelle. Bouteville tomba entre les mains des Français.

Mais Bouteville fut reprise par les Anglais, et le roi d'Angleterre donna le château à Archambaud de Grailly, oncle du captal de Buch. La troupe de Bouteville put continuer ses rapines dans tout le pays. Les habitants de Saint-Jean d'Angély, qui voyaient régulièrement leurs récoltes pillées et les animaux de ferme volés, signèrent un « pâti ».

Le pâti est une sorte de chantage : on donne de l'argent à quelqu'un pour qu'en échange, il arrête ses pillages. Voici les termes de cette convention de pâti avec le seigneur de Bouteville :

« *Sachent tous que nous, maire de la ville et commune de Saint-Jehan d'Angéli, les échevins, pairs et bourgeois d'icelle, reconnissons et confessons devoir à noble et puissant seigneur, monseigneur Archambaut de Grély, capital de Beuch, la somme de 234 francs d'or, un drap de bélyneau, 20 aunes de toile, 6 livres d'espices, 7 mains de papier, et 4 francs d'or pour le porteur de Bouteville, pour cause du pâti dudit lieu de Bouteville ...* ».

Il faut donc payer pour être tranquille, ce qui peut donner des idées à d'autres seigneurs, et une même cité peut payer plusieurs pâtis. Des pâtis furent payés par La Rochelle à Bouteville, par Tonnay-Charente à Mortagne. Et la garnison de Migron tenait tout le pays alentours à pâtis. Le pâti était donc devenu une forme quasi généralisée de chantage, ce qui procurait des revenus aux Seigneurs, au détriment de la population.

Plus tard, Charles VI et surtout Charles VII signèrent des lettres d'abolition en faveur de tous ces nobles et chefs de guerre, afin de leur pardonner leurs méfaits, et de se les attacher pour consolider l'armée royale. Le 9 avril 1430 Charles VII signera une lettre d'abolition en faveur de Jean de la Roche, seigneur de Barbezieux, qui était à la tête d'une bande de routiers ou « écorcheurs ». Il en fera même son sénéchal en Poitou. Il en signera aussi en faveur de gens de petite noblesse : il en sera ainsi, en 1445, de Guinot de Chastenot, seigneur de Coucoussac (près de Matha), qui avait avoué avoir volé gens d'église et marchands, et rançonné les paysans.

Voilà quelle était la condition de vie du peuple dans nos trois provinces. Certes, la guerre s'était déplacée dans le sud, en Guyenne, et dans le nord, jusqu'à Paris. Mais l'insécurité dans nos campagnes, surtout pendant les trêves quand les hommes d'arme sont livrés à eux-mêmes, n'est-elle pas pire que pendant la guerre ?

Le roi Charles VI et ses conseillers

Jean de Berry et Philippe de Bourgogne, oncles du roi, se partagent la régence et les recettes fiscales. Le 28 octobre 1388, Charles VI a 20 ans. Il se fait sacrer à Reims. Le 3 novembre, il convoque le Conseil du roi, remercie ses oncles et décide qu'il n'a plus besoin de tuteurs. Il s'entoure d'anciens conseillers de son père.

Mais le 5 août 1392, il est pris d'un premier accès de folie dans la forêt du Mans. Il attaque sa propre troupe et tue quatre personnes avant d'être maîtrisé. Sa lucidité revient après deux jours, mais ce n'est qu'un début, ces accès de folie intermittents assombrissent son règne.

Les oncles cherchent à reprendre le pouvoir. Mais Philippe de Bourgogne meurt, et le frère du roi, Louis d'Orléans, futur Comte d'Angoulême, prend de plus en plus d'importance.

Alors on assiste à une triste affaire familiale. Le fils aîné de Louis d'Orléans était marié à Bonne d'Armagnac, fille de Bernard VII d'Armagnac. En 1407, Jean sans peur, fils de Philippe de Bourgogne, fait assassiner Louis d'Orléans. C'est le début de la lutte interne entre les Armagnacs et les Bourguignons, dont profitera le roi d'Angleterre.

Le retour des Anglais

Henri V profite du désordre en France pour lever une armée. En 1415, les Français sont défaits à Azincourt et les Anglais prennent la Normandie. En 1419, Jean sans peur est assassiné. Alors, les Bourguignons s'allient avec les Anglais. Le jeune duc de Bourgogne Philippe le Bon, qui voulait venger la mort de son père, signe avec eux le traité de Troyes. Ce traité prévoit que Catherine, fille de Charles VI sera mariée à Henri V, et que ce dernier deviendra roi de France, alors que le dauphin sera déchu de ses droits. Isabeau de Bavière, mère du dauphin, approuve ce traité.

En réalité les Armagnacs n'acceptent pas le traité, et le dauphin garde la régence pour les territoires du sud de la Loire, dont l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois. Charles VI meurt le 21 octobre 1422. En principe c'est Henri V qui devrait devenir roi. Mais il en sera tout autrement, et celui qu'on appelait « le petit roi de Bourges », le futur Charles VII, va montrer tout son savoir-faire.

Quatrième période (1422 - 1453) : la victoire finale

La ténacité de Charles VII

Charles VI et Isabeau de Bavière eurent douze enfants, et Charles VII en est le onzième. Au départ, il ne tient qu'une partie du royaume dont le Poitou, l'Aunis, et la Saintonge. À 10 ans, il est fiancé à Marie d'Anjou, âgée de 9 ans. Charles et Marie avaient un arrière grand-père commun : Jean II le Bon.

La mère de Marie, Yolande d'Aragon, assurera la protection de son gendre contre ses ennemis, et lui prodiguera, plus tard, des conseils judicieux en politique. Charles est protégé par le parti des Armagnac, mais les Bourguignons, alliés des Anglais et soutenus par Isabeau de Bavière, veulent le capturer et il doit quitter Paris en catastrophe pour se réfugier à Bourges.

En outre, il doit faire face en 1440 à un soulèvement de certains seigneurs, soutenus par son fils le futur Louis XI : c'est la « praguerie ». Les contestataires sont arrêtés par l'armée royale, grâce à la résistance des habitants de Saint Maixent, et se soumettent.

Charles VII cherche des alliances. Il en trouve avec les Espagnols et les Écossais. En 1420, des navires castillans vont en Écosse et embarquent, avec l'accord du roi Jacques Stuart, 6 000 hommes d'arme qui débarqueront à La Rochelle. En approchant des côtes françaises, cette flotte détruit une escadre anglaise qui voulait lui barrer le passage.



En 1428, Jacques Stuart envoie à nouveau 6 000 hommes. En échange, Charles VII lui propose la Saintonge, mais

le roi d'Écosse ne l'a jamais réclamée. En 1435, la flotte française, sur des navires loués aux Castillans, s'embarque pour l'Écosse et ramène à La Rochelle la fille de Jacques Stuart, Marguerite, promise au dauphin, le futur Louis XI.

Marguerite, ses demoiselles d'honneur et 1 000 hommes d'arme débarquent à La Rochelle, puis se rendent à Tours où le mariage sera célébré le 24 juin 1436 : Marguerite a 12 ans et le dauphin 13 ans.

Plusieurs événements vont entraîner un retournement de situation en faveur de Charles VII. D'abord le roi d'Angleterre Henri V meurt, le 31 août 1422, quelques semaines avant Charles VI, et le jeune Henri VI est un bébé de neuf mois : c'est le duc de Bedford qui va prendre la régence et la gouvernance de Paris.

Ensuite, un rapprochement avec le duché de Bretagne renforce l'armée royale. Un accord est également passé en 1435 avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne : c'est le traité d'Arras, qui met fin à la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Enfin le roi va profiter de l'engouement provenant de l'arrivée de Jeanne d'Arc sur les champs de bataille : Orléans est libéré, et d'autres villes sont prises par les armées royales. Le roi est sacré à Reims, ce qui assoit sa légitimité. La victoire est en marche. En 1449, c'est la Normandie qui est libérée de la domination anglaise : Rouen, Caen et Cherbourg tombent.

À partir de 1445, Charles VII met en place une armée royale permanente de quinze compagnies de six cents hommes. À Saint-Jean d'Angély, une compagnie d'arbalétriers fut créée, et sa renommée fut telle qu'elle fut incorporée à l'ost royal en cas de besoin.

Et dans nos trois provinces, que se passe-t-il pendant ce temps ? Il faut reconnaître que Charles, comme dauphin et comme roi, est venu plusieurs fois en Saintonge. Il a séjourné à Saintes, Saint-Jean d'Angély, et également à Taillebourg.

La défaite anglaise

Pendant ce temps, dans nos campagnes, l'insécurité est toujours de mise, et les paysans restent près des agglomérations pour se réfugier derrière les remparts, ou dans les églises fortifiées en cas de besoin. Si le roi accorde leur pardon à certains routiers, il en est d'autres qui continuent leurs ravages et qui seront pourchassés. Il en est ainsi des frères Plusquellec. L'armée de Charles VII, après avoir traversé Saint-Jean d'Angély et Saintes, les assiège dans leur forteresse de Taillebourg, où ils se sont retranchés. Ils sont pris, condamnés à mort, et leurs biens sont confisqués. Taillebourg est confié à Prigent de Coétivy, gouverneur de La Rochelle, un fidèle du roi.

Il est un autre rebelle qui fit bien des misères au roi, c'est Jacques de Pons. Comme son père Renaud VI, il est passé, à plusieurs reprises, des services du roi de France à ceux du roi d'Angleterre. Il a fait partie de la « praguerie ». Après l'arrestation des Plusquellec, il se soumet. Mais il entre à nouveau en rébellion, recrute une troupe, s'empare de Nieul-le-Virouil, Gémozac, Pérignac, Préguillac et Villars. Il se réfugie à Royan, où il est arrêté par les troupes du roi et emprisonné. Ayant réussi à s'évader, il eut par la suite une vie mouvementée.

Quant aux Anglais, ils continuent leurs courses dans le pays. Ainsi, en 1434, le maire de Bordeaux, assisté de trois cents Bordelais et Anglais, s'empare de Mornac, sur la Seudre. Le capitaine de la ville, Jean du Gast, se réfugie dans la tour avec sa femme, ses enfants et quelques gardes. Aussitôt, le maire de La Rochelle, Jean Girard, envoie des bateaux pour bloquer la cité par la mer, tandis qu'une troupe, commandée entre autre par Jacques de Pons (pour une fois du côté de l'armée française) en fait le siège par la terre. Les assiégés durent se rendre.

En mai 1444, une trêve (une de plus) est conclue à Tours. Mais en 1449 elle est rompue par les Anglais, qui prennent la ville de Fougères. Alors Charles VII nomme comme lieutenant général, avec pour mission de prendre la Guyenne, Dunois. Dunois, appelé « le bâtard d'Orléans », est un fils naturel de Louis d'Orléans, celui-là même dont l'assassinat entraîna la guerre entre Armagnacs et Bourguignons. Compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, il s'illustra lors du siège d'Orléans.

En 1451 Dunois prend Montguyon, Bourg, Blaye, et entre à Bordeaux. Mais les Bordelais restent favorables aux Anglais, pour des raisons commerciales, et se soulèvent. En 1453, Talbot débarque à Soulac et entre à Bordeaux.

Pendant ce temps, Charles VII s'installe à Taillebourg, en compagnie des trois filles qu'il eut avec sa maîtresse Agnès Sorel, sous la protection de la famille de Coétivy. C'est là où il apprendra la défaite et la mort de Talbot, le 17 juillet 1453, à Castillon, près de Libourne. C'est la fin de la guerre de Cent ans.

Toutes les positions anglaises revinrent dans le domaine du roi de France, sauf Calais. Les troupes anglaises encore présentes quittèrent la France. Mais nos trois provinces étaient dans une triste situation.

Sur un plan démographique tout d'abord, avec la grande peste qui, ajoutée aux guerres successives, a fait perdre près de 35% de la population.

Sur un plan économique également, avec des terres à remettre en culture. Il a fallu faire appel à un apport de population venu notamment du Poitou.

Sur un plan financier enfin. Le trésor royal a payé un lourd tribut à la guerre et l'argent manque, malgré la levée de nouveaux impôts et la création d'une nouvelle monnaie, le Franc, en 1360.

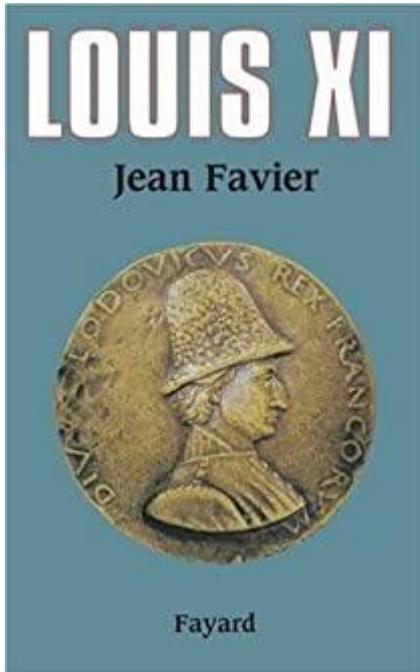
Un point positif : un frémissement d'unité nationale, et le sentiment progressif d'appartenir à un même pays, la France.

Sources : *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 2 de Robert Favreau (Geste éditions) – La Charente-Maritime (éditions Bordessoules 1981) – La Haute Saintonge (éditions du Croît vif 2007) – Histoire de Saintes (Privat 1989) – Petite histoire de Saint-Jean d'Angély de Jean-Claude Saudau (éditions du régionalisme) – L'Aunis et la Saintonge par L. Canet (éditions F. Pijollet 1933) – Les cahiers de la mémoire du pays de Matha - Histoire de Châteauneuf par le chanoine Martin.*

Un livre à découvrir absolument

Michelle Peyssonneaux

LOUIS XI – Jean Favier- Editions Fayard



« *Le prince doit songer à la condition de son peuple et se mêler à lui souvent, comme un bon jardinier cultive son jardin* ». C'est le conseil que Louis XI donne à son fils, le dauphin Charles, quelques mois avant sa mort.

Lui-même fut pour son père Charles VII un fils insupportable. Il est vrai qu'il n'était pas né en des temps favorables. En 1423, le royaume de France avait perdu une partie de son territoire et son père était alors surnommé *le roi de Bourges*. Pour garantir sa sécurité, le dauphin Louis fut élevé loin de ses parents, au château de Loches. C'est là que le rencontrèrent Jeanne d'Arc et ses compagnons dont l'un le décrit comme *un très gracieux et très séduisant seigneur... âgé d'environ sept ans*. A vingt ans, il prend la tête des Écorcheurs pour les conduire hors du royaume. Avec les nobles, il fomente contre son père une rébellion *la Praguerie*. Devant son désir de s'affirmer, Charles VII l'envoie prendre possession de la province du Dauphiné, traditionnellement apanage du dauphin. Louis s'y comporte en souverain tout en intrigant de loin en plaçant des espions à la cour de France. Sentant le roi prêt à mener une expédition punitive en Dauphiné, il court chercher refuge pour sept ans auprès de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ce qui fait dire à Charles VII : « *Mon cousin le duc de Bourgogne donne asile à un renard qui lui mangera ses poules* ».

Louis a trente-huit ans lorsque son père décède en 1461. Se dispensant d'assister aux obsèques pour aller immédiatement se faire sacrer à Reims, il gagne Paris, y séjourne le temps de se mettre en règle avec les parlements puis repart vers la Touraine de son enfance, faisant de Tours sa capitale. Ministres et conseillers s'installent sur place. Les parlementaires et les ambassadeurs viendront l'y retrouver occasionnellement. Il y réunit les États généraux.

Rappelant les conseillers de Charles VII qu'il avait d'abord renvoyés, il poursuit son œuvre, renforçant les effectifs de l'armée permanente, développant l'industrie de l'armement, encourageant les foires. Il fait alliance avec les villes dont il augmente les privilèges, se réservant le droit de leur demander des subsides. Il maintient les Anglais hors de France en acceptant de payer chaque année un lourd tribut et signe avec eux le traité de Picquigny, dernier acte de la Guerre de Cent ans.

Les mémorialistes, tel Comynes ou l'évêque Basin, tout comme les ambassadeurs, émettent sur lui des jugements très contrastés et pas toujours objectifs. Par bonheur, ce grand travailleur qui se voulait *le premier serviteur de la couronne* laisse une correspondance connue remplissant douze volumes. Les historiens, pour cerner sa personnalité et son œuvre ont aussi recours aux documents comptables et aux Lettres patentes conservés aux Archives nationales dont le grand spécialiste du Moyen Âge, Jean Favier, fut le directeur. On découvre aussi dans son *Louis XI*, sorti en 2001, des facettes inattendues et souvent sympathiques de la personnalité d'un souverain doué d'un grand sens politique et plus épicurien qu'on ne pense. Notre époque l'a heureusement sorti de la légende noire dans laquelle il a longtemps été enfermé.

Le coin des poètes

Yves Nicolas

La route

En ces temps de confinement où la route, la mer et la montagne sont interdites, il reste le rêve.

Déroulement sans fin,
Miracle d'évasion
Menant vers l'infini,
La route.

Toute fraîche et vivante
Entre deux files d'arbres
Dans l'aube qui s'éveille,
La route.

Rompant la solitude
Et la monotonie
Elle signifie la vie,
La route.

Petit chemin de terre,
Noble route ombragée
Ou bien voie impériale,
La route.

La chaleur accablante
Entre des champs de blé
La rend plus fascinante,
La route.

Qui reste en son logis,
Qui ne suit pas la route,
Ne sait pas l'espérance.

15 novembre 2009

Jean Michelain prêtre Marie-Brigitte Charrier

Le curé décrit par Marie-Brigitte Charrier m'est très sympathique. Vous imaginez ? Condamné aux galères pour avoir enregistré des mariages protestants célébrés dans d'autres communes par des pasteurs. En l'occurrence un mariage célébré à Angoulins en Aunis dont Jean Michelain établit le certificat. Cette histoire s'est déroulée à l'époque de Louis XV, ce qui montre bien que les protestants étaient toujours mal vus à cette époque. Jean Michelain était un prêtre tolérant. Il a payé sa tolérance par neuf ans de galère.

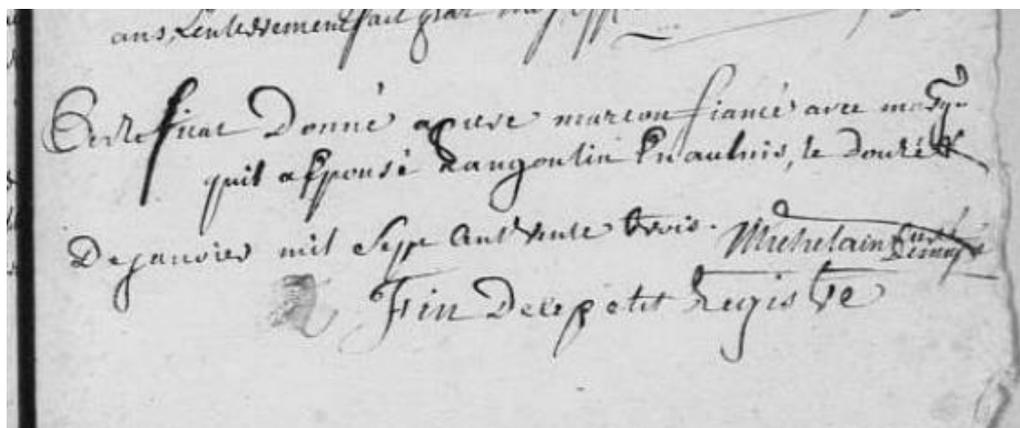
Pierre Péronneau (Maît' Piarre)

Jean Michelain était né vers 1703 à Saintes, fils de Gabriel et de Catherine Moreau. De taille moyenne, cheveux, barbe, sourcils châains clairs, visage rond, les yeux gris, nez un peu grand et bien fait, une petite verrue sur la joue gauche. Telle est la description faite lors de son arrivée à Marseille le 1^{er} juillet 1739. Mais qu'allait-il faire à Marseille ?

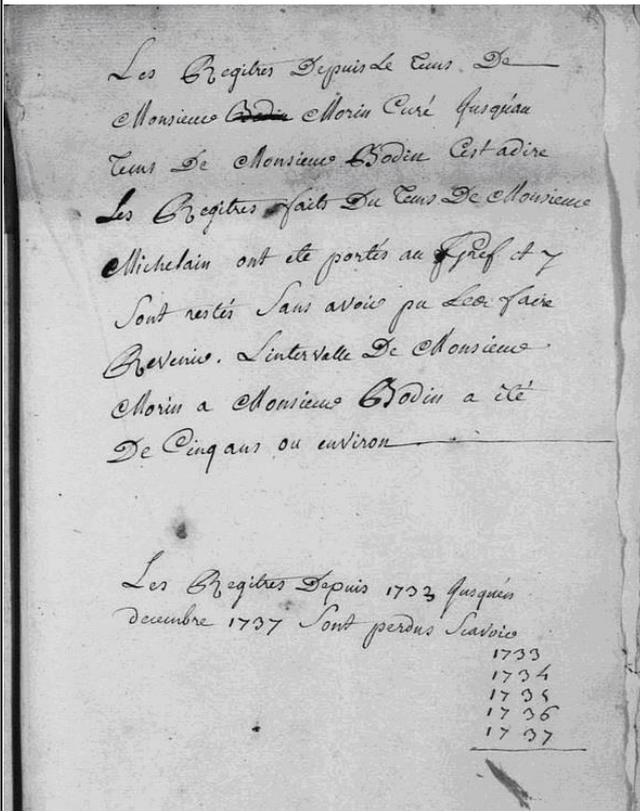
Jean Michelain fut nommé curé de Migré, petite paroisse proche de Villeneuve-la-Comtesse, en 1732, en remplacement du curé Morin.



Son premier acte célébré le 13 juillet 1732 était le baptême de Louise Garnaud (p157/240). Suivent neuf baptêmes, cinq sépultures et un mariage. Puis le 12 janvier 1733 le certificat d'un mariage célébré à Angoulins en Aunis entre Pierre Marcou et Marie ...:



À la suite de cet acte le registre accuse une énorme lacune de cinq ans. Toutes les pages ont disparu, versées au greffe comme l'indique la première page de l'année 1737 (*Registre de Migré p 160/240 page suivante*).



Jean Michelain prêtre de la paroisse de Migré en Saintonge fut accusé et condamné à La Rochelle par jugement de l'intendant M. de Barentin le 27 juin 1738 « pour avoir fait divers mariages de religionnaires sans observer les formalités prescrites par la loi de l'Église et de l'État, et avoir délivré les certificats de célébration sans que les parties se soient présentées devant lui. »

Impossible de vérifier, mais il est vraisemblable que Jean Michelain a, comme beaucoup d'autres prêtres, marié des protestants. Comme l'indique Gaston Tournier, le nom de Michelain était un patronyme particulièrement répandu dans la bourgeoisie protestante de Saint-Maixent et de Mauzé, où les Michelain étaient constamment alliés aux Moreau (nom de sa mère).

La paroisse de Migré était proche des centres protestants d'Aulnay, Chizé, Mougou et pouvait accueillir nombre de protestants. On peut comprendre qu'il ait voulu rendre service à ces couples menacés d'illégitimité par l'Église catholique. Un vieux bâtiment nommé « Maison des Protestants » existerait encore sur la commune de Migré.

Il fut condamné à 9 ans de bagne et marqué des lettres G.A.L. (pour galérien) sur l'épaule droite. Comme les autres forçats, alors qu'il n'était ni Turc (homme d'Algérie ou du Levant acheté comme esclave ou capturé), ni faux-saunier, ni déserteur, ni criminel, ni protestant !

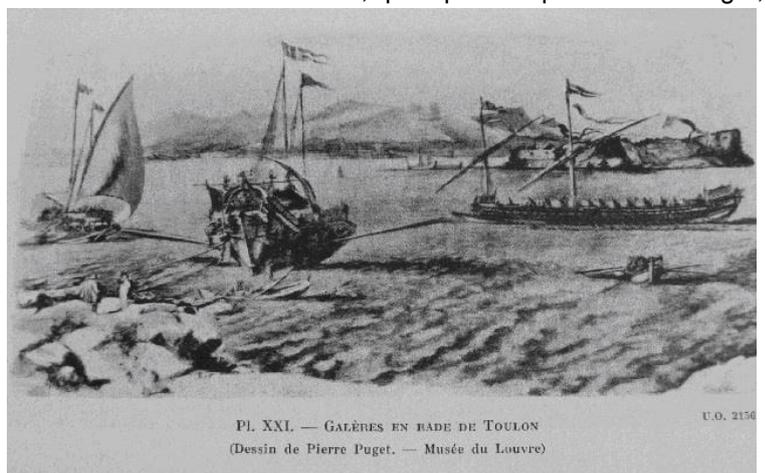
Il fut conduit dans une prison de dépôt jusqu'à ce que le nombre de condamnés soit suffisant pour former une chaîne,

c'est-à-dire parfois plusieurs mois. La chaîne de Guyenne quittait Bordeaux, traversait le Sud-Ouest en suivant la Garonne, et de Toulouse ralliait la Méditerranée. Portant un gros carcan triangulaire en fer passé autour du cou et scellé à froid à coups de masse, chaque individu était relié à un autre, choisi en fonction d'une similitude de taille ou, tout simplement, de façon aléatoire, suivant l'ordre alphabétique. La chaîne reliant les deux forçats était elle-même fixée entre eux à une autre plus grosse. Vingt-six ou vingt-huit hommes étaient reliés pour former ce que l'on appelle une « chaîne », et resteraient ainsi liés nuit et jour pour la durée du trajet, soit un mois ou un mois et demi. Chacun des forçats portait de quinze à vingt kilos de fers, avait reçu une paire de souliers, deux chemises et un bonnet rouge.

La chaîne passait soit sur la grand route par Castelnau d'Estrètefonds et St Jory, soit par Grenade, en utilisant divers moyens de locomotion, sur des charrettes ou sur des bateaux. L'intendant Bégon avait dénoncé les abus de la part des conducteurs et exigé que les détenus soient enfermés dans des prisons proches du passage des chaînes, qu'on ne les fit pas voyager en hiver, que le poids des chaînes ne dépasse pas 40 livres par homme, que les marches ne dépassent pas quatre heures par jour, qu'après quatre jours de marche il y eut un jour de repos, et qu'ils empruntent les voies navigables, mais ces louables intentions n'avaient eu que peu d'effet. Les déplacements en charrette étaient extrêmement pénibles. Assis, serrés les uns contre les autres, presque incapables de bouger, secoués douloureusement, bon nombre de forçats demandaient à marcher à pied. Mais les déplacements à pied sur de longues distances étaient évités le plus possible.

Les déplacements en bateaux étaient aussi difficiles à supporter. En raison des retards occasionnés par des eaux trop basses ou les intempéries, le voyage sur l'eau pouvait durer très longtemps. Pour gagner du temps les forçats n'étaient pas toujours débarqués aux étapes. Sur les gabarres, la liberté de mouvement était nulle du fait de l'absence d'espace et les condamnés demeuraient donc assis ou couchés toute la journée. Ce mode de transport compromettait gravement la santé des galériens qui restaient jour et nuit dans une atmosphère humide, avec l'eau stagnante dans le fond des bateaux. La promiscuité et le manque d'exercice accroissaient les tensions entre les galériens générant ainsi une violence quasi permanente.

La chaîne de Jean Michelain arriva à Marseille le 1^{er} juillet 1739, soit un an après sa condamnation.



Sur le registre d'érou de Jean Michelain il est noté : *le forçat doit être toujours tenu à la chaîne de la galère où il sera destiné en sorte qu'il ne puisse s'en sauver et n'être point libéré à l'expiration des neuf années portées sur la condamnation suivant la lettre de M. le Comte de Maurepas, à M. d'Hincourt, le 26 juin 1739.*



A son arrivée au bagne on lui rase la tête, on lui donna deux chemises de grosse toile d'étope, une chemisette de serge rouge fendue des deux côtés jusque sous les bras, une paire de bas et une calotte rouge ; tous les deux ans une capote faite avec de la grosse ficelle tombant jusqu'aux talons servant de matelas et de couverture.

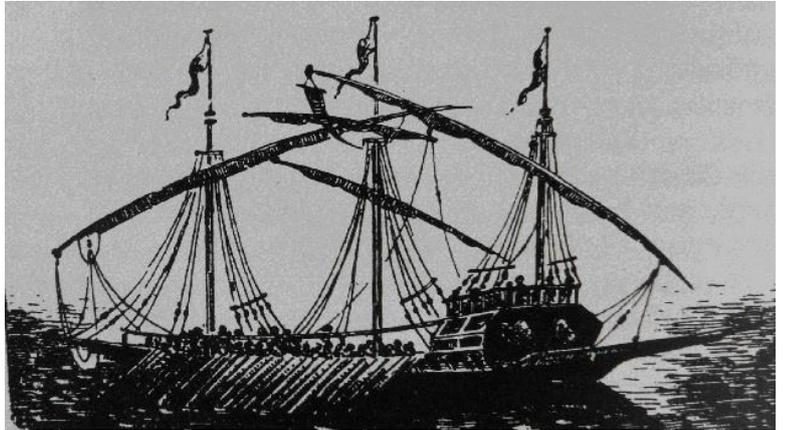
Puis on le ferra d'une chaîne de 18 maillons (7,200 kg) d'une manille avec son boulon (1,500 kg) afin de l'attacher à son banc de jour comme de nuit, pour travailler, se nourrir et se reposer. Les repas étaient composés d'une soupe de fèves à l'huile: 1 cuillerée de fèves, 30 onces de biscuit et un quart d'once d'huile ; soit un coût de six sols à l'Etat.

Chaque galère contenait 300 forçats et 150 hommes d'équipage ; une quarantaine de vaisseaux sillonnait la Méditerranée, soit 12 000 galériens. Les galères protégeaient le pays contre les attaques et les incursions des Barbaresques, servaient à débarrasser la mer des pirates qui l'infestaient et à convoier les navires marchands. Mais les galériens mouraient vite, victimes des mauvais traitements, de la nourriture insuffisante et du travail excessif. C'est la raison pour laquelle il fallait sans arrêt les remplacer par de nouveaux condamnés, même s'ils étaient jugés pour des motifs insignifiants.

On ne sait si Jean Michelain servit sur une galère ou fut assigné à travailler au port. Quoiqu'il en soit il était encore vivant en 1742 :

Par la lettre de M. le Comte de Maurepas à M. de Malgraud du 10 janvier 1742 le dit Michelain sera proposé pour être libéré à l'expiration des neuf années.

Et en 1744 : il sera libéré le 27 janvier 1744 par ordre du Roy en date du 15 janvier. Nul ne sait ce qu'il devint. Beaucoup de galériens libérés émigrèrent en Suisse. On les comprend aisément.



Sources : Gaston Tournier - *Les galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles.*

A propos de la Lune Rousse Jean-Jacques Bonnin

La lune, compagne de nos nuits enchante et intrigue toujours les humains, probablement depuis les « premiers âges ». Est-elle encore l'amie et inspiratrice des poètes ?

C'était, dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un i.
Lune, quel esprit sombre
Promène au bout d'un fil,
Dans l'ombre,
Ta face et ton profil ?...

Ballade à la lune Alfred de Musset (1810-1857)

Et ce n'est pas parce qu'Aldrin, Armstrong et Collins y ont laissé les traces de leurs bottes, qu'elle a perdu de son charme. Heureusement ! Son influence est indéniable, qui voudrait le nier se verrait contredit par la science et la simple observation des marées. Conjuguée avec l'attraction solaire, la puissante action de la lune peu être constatée, comme dans d'autres domaines.

Certains jardiniers ne sèmeraient, ou ne planteraient sous aucun prétexte avant d'avoir consulté le calendrier lunaire de leur journal favori.

Le problème se situe au niveau de la concordance entre les divers calendriers qui ne donnent pas toujours les mêmes conseils. L'un dit que c'est un jour à semer les plantes « racine », l'autre les plantes « fruit » ; celui-ci conseille de ne pas jardiner ce jour, alors que le voisin déclare que c'est le moment de semer les plantes « feuille ». Qui croire ?

La lune rousse fait partie des grandes craintes du jardinier, et est également le sujet de discussions où chacun développe des théories aussi argumentées que contradictoires.

Comme vous le savez, notre calendrier est régi par le cycle solaire (365 jours, 12 mois etc.). Mais les fêtes mobiles sont, elles, régies par le calendrier lunaire : Pâques pour les chrétiens, (avec décalage – julien, grégorien – entre orthodoxes et catholiques), Ramadan pour l'Islam, Shevat ou Tammouz pour les Hébreux, etc. pour les plus connues dans notre monde occidental.

On a coutume de dire que la Lune Rousse commence en avril et se termine en mai (en se basant sur le calendrier solaire !), ce qui est le cas lorsque la date de Pâques se situe avant le 20 avril.

Or, la Lune obéit, c'est évident, au cycle lunaire qui sert à déterminer la date de Pâques. En réalité, la lune dite Rousse est celle qui se renouvelle après Pâques (c'est donc la treizième, symbole de malédiction !). Parfois, comme en 2003, elle est particulièrement tardive.

Ses effets néfastes semblent relever davantage du dicton folklorique et de la superstition que de la rigueur scientifique, nous n'en ferons pas donc pas un dogme infaillible. D'ailleurs le décalage entre les différents calendriers rend aléatoires les limites de cette période.

D'autre part les gelées tardives ne sont pas rares à cette époque et de temps à autre la prédiction se réalise même plus tard, témoin les gelées des 31 mai et 1er juin 1961 qui causèrent aux cultures des dégâts considérables, en particulier aux vignes, et le curieux nom de cette commune des Deux Sèvres : **Saint Sauveur de Givre en Mai.*!**

Il semblerait donc qu'il existe au moins deux versions du phénomène : celle des astronomes et celle des jardiniers.

Les définitions données par les dictionnaires sont d'ailleurs contradictoires à ce sujet. En résumé, pour mettre d'accord les différentes interprétations de cette Lune Rousse, on peut dire que personne n'a tort et que tout le monde a raison.

Quelques définitions de la Lune Rousse

Grand Larousse Universel : *Nom donné traditionnellement à la lunaison qui commence après Pâques.*

Grand Larousse de la Langue Française : *Lunaison qui commence après Pâques.*

Dictionnaire Littré de la Langue Française : *Lunaison qui commence en avril, avec cette citation :*

*Tant que dure la Lune Rousse,
Mes fruits sont sujets à fortune.**

"Calendrier des Bons Laboureurs" de Leroux de Larcy 1628

**fortune, ici, synonyme de hasard, comme « fortune de mer », synonyme de naufrage. On représente la déesse Fortune avec les yeux bandés.*

Robert de la Langue Française : *Lunaison d'avril-mai à laquelle on a longtemps attribué les gelées tardives qui roussissent les feuilles et les bourgeons des jeunes pousses.*

Scientifiquement, ce refroidissement pourrait s'expliquer, -mais cela reste une hypothèse-, du fait qu'à cette époque de l'année, la terre se trouverait dans un amas de poussières sidérales atténuant les rayons calorifiques du soleil.

D'où les nombreux ditons ou dictons (mais depuis Vatican II certains de ces saints ont disparu des calendriers ou ont vu la date modifiée de leur célébration !).

Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est assuré.

(25 mai)

St Côme (26 septembre !!!), St Mamert (11 mai), St Pancrace (12 mai),

Les voilà, les trois Saints de glace !

(Entre le 10 et le 15 mai)

Ou encore, au choix :

Saint Côme, Saint Servais (13 mai) ou Gervais (19 juin), Saint Pancrace,

Les voilà les trois saints de glace !

Ou encore ceux-ci puisés dans l'Almanach de Michel le Jardinier (Michel Lis), *in poétvin, thieu gars qu'étant né natif d' Pamprou* : « Lune rousse, bourse vide ».

12 mai : « Les trois saints au sang de navet
Pancrace, Mamert et Servais
Saints bien mariés les saints de glace
Mamert, Servais et Pancrace »

13 mai « Avant la saint Servais, point d'été
Après la saint Servais, point de gelées »

Mais les gelées peuvent être tardives :

20 mai : « Gelées de saint Bernardin
Tu peux dire adieu à ton vin »

* En 732 (ou 733 selon certains historiens), Charles MARTEL arrête les Sarrazins au Sud de Châtelleraut (Vienne). Après la mort de leur chef sur le champ de bataille, l'armée musulmane se dispersa. Un petit groupe aurait alors trouvé refuge dans l'église Saint-Sauveur. Assiégés par les habitants de la paroisse, ils promirent de se rendre s'il givrait le lendemain. Or signe divin, au petit matin de ce mois de mai, il givra ! Tenant leur promesse, les envahisseurs se rendirent. Ainsi naquit la légende du village de Saint-Sauveur-de-Givre-en-mai.
[Histoire et patrimoine du Bressuirais](#)

Pour plus de détails, vous pouvez utiliser le lien : <http://www.francismassias.com/stsauveur/legende.html>

Cheval d'enfer (4ème partie)

Jean-Bernard Papi

- Foutu, dit-il.

- Laisse-le là, qu'il meure tranquille, dis-je.

- Pour qu'il puisse raconter à ceux qui nous cherchent dans quelle direction nous sommes partis ? Allez viens, prends tes outils et ta robe, on file !

Ma parole, il me prenait pour le curé. Il adressa une courte phrase à l'un des moustachus de mon escorte qui sortit du fil de téléphone de sa poche et qui me ficela les mains dans le dos. "C'est bien pratique le téléphone", me dit-il d'un air convaincu. Il fit sauter mon attelle qui le gênait dans ses manipulations et attacha la mallette du Padre dans mon dos. Je faillis lui dire que ce n'était pas la peine de m'encombrer de ce barda, mais quelque chose, un vague remord ou un pressentiment, me retint.

- En route, grimaça-t-il en me plantant la baïonnette de son MAS 36 dans une fesse.

Je progressais mieux, évidemment. Ali se porta à ma hauteur. Couic, fit-il une main passant sur sa carotide. J'eus du mal à comprendre.

- Ton ami, le pilote, est mort. Avec le fusil, on aurait entendu, pas avec le couteau. Il était déjà bien mal en point. Toi, je vais t'amener à la willaya. Ils sauront quoi faire de toi. Je n'aime pas la religion, mais je ne tue pas les prêtres sans nécessité, tu as de la chance.

Stupidement, je rougis de honte. Mais après tout, pour l'aumônier c'était trop tard. Et moi, j'étais toujours vivant. De toute façon, le pauvre curé était sérieusement blessé, une hémorragie interne probablement. Pour le sauver il aurait fallu que les secours nous découvrent hier au soir. Dieu ne l'avait pas voulu ainsi. Je baissai la tête et marmonnai un morceau de prière qui remontait de ma mémoire. Un petit bout de "Je vous salue Marie" que je répétais jusqu'à m'en souler. Je lui devais bien ça. Il devait dégueuler tripes et boyaux dans le voyage qui l'amenait au ciel, ainsi qu'il me l'avait dit hier. Il ne prévoyait pas que cela serait si proche. Ali, qui marchait à côté de moi, respecta mes semblants de prières.

- La religion, on croit que c'est une bonne chose, en réalité c'est de la merde pour le peuple, se contenta-t-il d'affirmer.

- Ceux qui ont tué par le poignard, périront par le poignard, lui répliquai-je entre les dents.

Il m'entendit et me dit que j'étais bien insolent pour un prisonnier et que je devais m'estimer heureux d'être encore en vie. Si ça avait été lui, le prisonnier, chez les Français, il serait déjà mort. Une balle dans la nuque ou précipité dans le vide par la porte d'un hélicoptère. Il savait cela. Ça se murmurait en effet chez nous, bien que nous n'y croyions pas trop. On disait que c'était de la contre-propagande. On disait aussi que certains commandos coupaient les oreilles des fells tués, pour se faire des souvenirs. Mais que ne disait-on pas.... Il fallait que j'essaie de penser comme l'aurait fait l'aumônier.

- Tu es bien jeune pour un prêtre ? me dit soudain Ali.

- C'est mon premier poste, depuis le séminaire.

- Où es-tu né ?

- À Angoulême.

- Chez Messali Hadj, alors ?

– Si on veut. J'ai même connu sa fille. Je me mordis les lèvres. Je veux dire que ma sœur est allée à l'école avec la fille de Messali.

Ali paraissait ravi et me demanda de raconter comment vivait le vieux leader. Je fis de mon mieux, lui parlai de l'Hôtel des Charentes, très propre et bien tenu, dans lequel il était en résidence surveillée. Ses promenades en ville, à pied, durant lesquelles il semait régulièrement ses gardes qui le suivaient en auto. Ce qui fit rire Ali. Je me souvenais de sa haute et maigre silhouette dans sa djellaba brune ; il traversait les rues sans jamais regarder ni à gauche, ni à droite. J'avais vu une fois ou deux sa fille, qui n'aimait pas la France mais qui portait un prénom français. Madeleine, il me semble. Je fis de mon mieux pour traiter de tout ça avec la hauteur de vue et le détachement d'un aumônier distingué, et non avec le parti pris du soudard que j'étais. À ma grande surprise Ali aimait la France et connaissait Paris, au moins l'essentiel du Paris touristique. Il avait travaillé un peu en métropole, c'était bien le terme employé par Ali, en métropole. Il se disait Tunisien.

– Ne va pas croire, il y a beaucoup de Tunisiens et de Marocains chez les fellouzes. C'est plus facile à recruter et à entraîner. Nous sommes tout d'abord des Arabes.

– Et les Algériens ?

– Il y en a naturellement, mais pour beaucoup ils sont restés dans leurs villages. Ils nous aident pour la nourriture et nous cachent...

C'est à ce moment-là que, dans le ciel, est apparu le premier T6. Il suivait une ligne de crête et passa pratiquement au-dessus de nos têtes. Le commando s'était immobilisé. Chacun savait que depuis l'avion, il ne serait repéré que s'il bougeait. Faire un pas suffisait. Ceux-là avaient l'air de savoir et restaient plus immobiles que des pierres, jusqu'à ce que l'avion disparaisse. Pour m'éviter toute tentation de gesticuler, le moustachu qui me gardait s'était collé dans mon dos et respirait violemment dans mon cou. J'avais aussi sa baïonnette entrée d'au moins un bon centimètre dans le creux des reins.

– Ils te cherchent, me dit Ali. Tu es précieux, un prêtre est précieux chez les Francaouis et un pilote aussi. Nous allons nous cacher jusqu'au soir.

Il sortit d'un havresac une carte d'état-major qu'il étala sur le sol. Un des hommes de mon escorte, appelé en renfort, montra du doigt quelque chose sur la carte puis se mit à parler avec impétuosité en me désignant à grands gestes. Je crus qu'il réclamait ma tête. Un vide glacé s'installa brusquement dans ma poitrine. Tout ce que je souhaitais c'était que cela soit vite fait. Une balle dans la tête. Après, ils pourront faire de moi ce qu'ils voudront, me tailler en rondelles ; je m'en foutais.

– Il dit que tu devrais lire dans un livre, en marchant. Que c'est ainsi que font les prêtres chrétiens, fait Ali dans une grimace.

L'autre me sourit et hocha la tête vigoureusement. C'était le second des moustachus, celui qui me harcelait de son couteau, une arme fabriquée dans une lame de ressort d'amortisseur de camion, quand je portais encore l'aumônier sur mes épaules.

– J'étais tirailleur pendant la guerre et je me souviens, me dit ce moustachu.

– C'est vrai, mais je suis attaché. Je savais le bréviaire du curé dans sa mallette. Ali me détacha les mains.

– Remets une attelle à ton doigt et fais ta lecture puisque c'est ainsi. Mais la religion, c'est toujours la merde.

– C'est la merde quand elle agit contre le peuple.

– Peut-être.

Mon doigt était enflé, j'utilisai mon mouchoir pour l'immobiliser dans un pansement sommaire. Toujours en marchant je sortis le bréviaire. Je l'ouvris au hasard, dans les premières pages. C'était écrit en latin : Confiteor Deo omnipotenti, beatae Mariae semper virginis... Pourvu qu'ils ne me demandent pas de traduire. J'avais pourtant fait du latin dans le temps, mais un an à peine. Si Mireille était là, elle m'aiderait, elle qui parle latin comme un Dominicain, pensais-je. C'était bien le moment de me souvenir d'elle. Et l'aumônier, avait-il une petite amie, une sœur, quelqu'un qui se souviendrait de l'homme qu'il était. Et puis, nom de Dieu, qu'apprenait-on au séminaire ? Que devait-il faire dans sa journée en dehors de lire le bréviaire et de dire la messe, bénir les oiseaux et les plantes ?

– On va se cacher dans une grotte, tu pourras lire tranquille, dit le tirailleur. Il me ficela les mains devant, cette fois-ci, de façon à ce que je puisse m'en servir pour lire et conserver plus facilement mon équilibre pendant la marche.

Quatre T6 et deux T28, le modèle au-dessus du T6, mieux armé et plus puissant, tournaient tout près, en larges boucles et au ras des arbres. Il fallait sans cesse se cacher ou s'immobiliser, comme dans cette ronde enfantine où l'on doit conserver sa position à un signal donné par le maître du jeu. Les hélicoptères, les gros Sikorski H34 dont certains, les "pirates" étaient équipés d'un canon de 20 mm, bondissaient au-dessus des arbres et débouchaient des crêtes sans qu'on les entende venir. Leurs gros flap-flap-flap remplissaient la vallée et on ne savait jamais où ils étaient. L'endroit allait être rapidement intenable pour les fellaghas.

Les collègues pilotes savaient où était tombé mon avion, sans cela, ils ne seraient pas dans le coin. À ma montre, il était quatre heures de l'après-midi. Dans quelques minutes, ils allaient hélicopter des commandos de la Légion ou des gars de chez Georges et je serai délivré.

– S'ils nous prennent ou nous encerclent, je te couperai les couilles avant, me prévint Ali.

Nous avons atteint la grotte et tout le monde s'y était engouffré. Formidable cachette, avec un dédale de gros rochers et de pins pignons qui masquaient l'entrée et empêchaient tout tir direct de roquettes ou de missiles.

En plus, elle se situait à la mi-pente d'un piton escarpé et difficile d'accès, même par le haut. Un nid d'aigle comme on disait alors avec romantisme ; un bunker facile à défendre. Ali se frotta les mains.

– Niqués les Francaouis !

Il posta un guetteur et on s'installa pour quelques heures. Rapidement certains s'endormirent, simplement allongés par terre. Le moustachu ex-tirailleur ne me quittait pas des yeux. J'ouvris le bréviaire et commençai à lire tout bas : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer... Les cheveux même de votre tête sont tous comptés... » Passionnant, et si à propos. Le moustachu qui écoutait, approuvait gravement de la tête. Dehors, on entendait des bruits d'hélicoptères, des appels entre soldats qui pouvaient provenir des commandos de Georges ou des légionnaires. La forêt proche résonnait de cette présence turbulente. Je me rapprochai d'Ali qui me regarda venir d'un air suspicieux.

– Ils ont probablement trouvé le pilote, lui dis-je à voix basse.

– Non, impossible, nous l'avons jeté dans une crevasse avec des branches, des cailloux et des feuilles par-dessus.

Il vérifia quand même et questionna, en arabe, l'un de ceux qui s'en étaient chargés. Un jeune lui répondit, brièvement et d'un air gêné qui mit Ali en fureur. Le tirailleur, qui apparemment était maintenant mon seul surveillant, me dit d'un ton confidentiel que le jeune n'avait pas eu le temps de cacher complètement le corps, mais qu'il était quand même dans une crevasse. Intérieurement, je jubilai. On allait trouver le Padre et lui donner ensuite une sépulture décente, mais on saurait dans le même temps que j'étais vivant et aux mains des fellouzes. Ali, fou furieux, invectiva et mit une dérouillée à son bidasse à coups de crosse de carabine, jusqu'à ce que l'autre saigne abondamment d'une arcade sourcilière éclatée. Tout le monde s'était mis à jacasser, prenant parti pour l'un ou pour l'autre, même mon gardien s'en était mêlé. Avec un peu de chance on allait les entendre de la forêt, en contrebas.

Cependant, personne ne vint rôder autour de la grotte. J'ai su plus tard qu'il n'y avait que des légionnaires sur le terrain. Il y aurait eu les commandos de Georges Grillot, tous anciens fellaghas ayant choisis de se rallier, cela se serait passé différemment. Ils connaissaient les caches utilisées par les fellas et savaient suivre une trace mieux que les Hurons de Fénimore Cooper. Ils se fiaient à l'herbe écrasée, aux pierres déplacées, aux branchettes cassées ou simplement repoussées sur le côté. Je les avais accompagnés toute une journée en opération, invité par le capitaine qui les commandait. Nous nous étions rencontrés dans une librairie. Georges Grillot aimait les livres de Jean Hougron, comme moi. Je lui avais demandé cette faveur, pour rompre la monotonie de mon travail de transporteur et de chauffeur de taxi. Il fallait les suivre ; ils filaient en petites foulées, courbés vers l'avant, l'arme tenue en bout de bras, avec une vélocité de champion olympique. Jamais fatigués, mangeant et buvant sans s'arrêter de courir, ils parcouraient ainsi des distances considérables, le nez sur une piste. Ce jour-là nous avons fait au moins trente kilomètres, droit devant nous, au flair et à la boussole, à travers la montagne.

Quand le soir tomba, nous n'entendîmes plus ni les moteurs des hélicoptères ni les voix de ceux qui nous cherchaient. Le vacarme avait cessé brusquement. Ali rappela son guetteur et tout le monde sortit. Mais les Français s'étaient montrés plus malins. Sachant que nous ne devons pas être loin, ils avaient laissé du monde en embuscade. C'est l'odeur de la fumée de cigarette qui alerta Ali. À ce moment-là, on suivait à la queue leu leu une sorte d'étroit sentier, probablement un passage de sangliers. Il devait nous mener de l'autre côté de la crête qui nous barrait l'horizon. Nous ne trouvions que ça comme chemins, des passages de sangliers ou de cerfs. La zone que nous traversions n'avait jamais été habitée, sauf par les fellaghas épisodiquement. Les sources, où pullulaient les sangsues, infestées par l'urine des animaux venus boire, puaien la pissotière de collègue. Mais on n'avait pas le choix, c'est tout ce que l'on trouvait pour remplir les gourdes.

Ali envoya en éclaireur celui qu'il avait si bien tabassé. Probablement pour lui faire savoir qu'il lui gardait encore sa confiance, malgré tout. Un jeune bondit alors à mon côté, m'enfonça son poignard dans les côtes, me bâillonna de sa main et me fit comprendre qu'au moindre geste il m'embrochait. Le tirailleur moustachu, dont c'était le travail, en resta comme deux ronds de flan, un poil vexé. L'homme à la cigarette ne devait pas être loin puisque l'éclaireur revint une minute plus tard. Il décrivit la situation par signes. La Légion était à moins de cent mètres, une trentaine d'hommes en embuscade. On rebroussa chemin.

Ali prétendit, quand je lui en parlai plus tard, que son boulot n'était pas d'attaquer l'armée française mais d'occuper le terrain. On revint donc sur nos pas. Les fellaghas connaissaient par cœur les vallées, et les passages qui permettaient d'aller de l'une à l'autre. Les légionnaires nous attendirent probablement toute la nuit. Nous crapahutâmes par une sente moins reposante et nous traversâmes plusieurs vallées dans la nuit. Bien que j'eusse préféré, et de loin, être délivré, je n'étais pas mécontent non plus d'avoir évité l'embuscade des légionnaires. J'étais certain au moins de ne pas tomber sous leurs balles. La nuit, ils m'auraient confondu, sans remords excessifs et peut-être même secrètement satisfaits, avec un fellagha. Je savais qu'Ali ne voulait pas me tuer, sinon cela aurait été fait depuis longtemps. Il laissait ce soin au responsable de la willaya que nous devons rejoindre. Le chemin était long d'ici à la willaya et on aurait le temps de me délivrer, espérais-je.

Au petit matin, fourbus, on fit une pause. J'aurais donné mon âme pour un bol de café et des tartines grillées et beurrées. Depuis deux jours que j'avalais du lait concentré et de l'eau pourrie, je commençais à avoir la diarrhée. Les fellaghas s'en foutaient et me laissaient peu de temps pour faire mes besoins. Quelques secondes, je devais bien calculer mon coup et me préparer à l'avance. Ils n'étaient pourtant pas mieux lotis et se contentaient de morceaux de mouton froid, vieux d'une semaine, enveloppés dans du papier journal.

Je dévorai les hosties, sous l'œil surpris du moustachu ex-tirailleur. Je lui en donnai quelques-unes en échange d'un petit bout de mouton, aussi résistant et élastique qu'un pneu d'avion.

On sympathisait, lui et moi. Cinq ans de tirailleur dans l'armée française pendant la guerre de 40, me répétait-il à tout bout de champ. D'après ce qu'il me racontait, sa compagnie était toujours la plus exposée. Là où les Américains et les Français pur jus ne voulaient pas aller, c'étaient les tirailleurs Algériens qui s'y collaient. Combien de fois avait-il été l'unique survivant de sa section ? Cinq ou six fois au moins. Cependant, c'étaient ses frères et ses cousins qui laissaient leur peau en Italie ou ailleurs, pour rien le plus souvent, dans des attaques de diversion, et il s'en souvenait. Allah l'avait protégé, il ne s'expliquait pas autrement qu'il soit encore vivant. Il n'admettait pas qu'Ali se moque de la religion et que je sois un prêtre le confortait dans sa foi. Je m'étais montré courageux, autant qu'un fellouze, et cela faisait beaucoup pour la gloire et la réputation du Seigneur mon maître. Mais, de toutes manières, le vrai dieu était celui des fellaghas et non celui des chrétiens, avait-il affirmé ensuite d'un ton pénétré. Laissant ainsi disparaître une autre raison de se faire la guerre. Ainsi soit-il. Je lui posai quelques questions sur sa famille, comme l'aurait fait un véritable aumônier. Ça eut l'air de lui faire plaisir et il se mit à me parler de sa femme et de ses fils. Tous de fiers gaillards, solides et travailleurs, dont deux déjà étaient fellaghas.

– J'espère que, après, le pays sera fort et bon pour nos fils, soupira-t-il.

Ce tirailleur ne devait pas être tout jeune. Plus du double de mon âge, au moins. Il avait le corps noueux et musclé, des yeux pétillants dans un visage osseux et sombre de métis. À chaque pause, il se déchaussait pour remettre en place les bandes de lainage qui lui tenaient lieu de chaussettes. Il se massait aussi longuement les pieds, et les orteils plus particulièrement.

– C'est indispensable si l'on veut marcher sans fatigue et sans ampoules, me dit-il, m'invitant à me déchausser à mon tour.

Je commençais effectivement à souffrir de ces marches forcées. Un pilote, ou un curé, n'est pas obligatoirement un champion en marche à pied. Mon garde m'avait montré comment se masser les pieds et la cheville et avait frotté mes ampoules naissantes avec une racine tirée de son havresac. Une mère poule ce vieux coquin. Ali, qui ne manquait pas d'humour, lui répétait à satiété de laisser tomber les soins, que j'allais être égorgé bientôt, et que les ampoules n'entraveraient pas le passage du couteau. Le tirailleur avait marmonné une réponse indistincte sous sa moustache. Il avait été blessé à Monte Cassino et soigné par des médecins français, me dira-t-il en confidence.

Ali était intelligent, vif et léger comme un insecte. Plutôt petit, il n'en était pas moins costaud comme un chat. Je me souvenais encore de sa gifle. Il était le seul à porter l'uniforme fellagha complet avec la vareuse beige et la casquette plate. Il avait un nez en bec d'aigle facile à reconnaître, même si nos barbes, la fatigue et la crasse nous maquillaient un peu. Je le retrouverai, plus tard, quand cette équipée sera terminée, chez les commandos Georges, rallié à son tour. Il avait fait alors semblant de ne pas me reconnaître mais j'avais son nez dans l'œil, si je puis dire. Il n'en menait pas large le drôle ce jour-là, persuadé que j'allais lui faire payer cher la mort du "pilote". Quand je lui avais dit la vérité, il n'en avait pas cru ses oreilles. J'avais discuté de son cas avec Georges Grillot et nous étions tombés d'accord pour ne pas le dénoncer aux autorités, et à Bigeard en particulier.

L'assassin de l'aumônier était censé s'être perdu dans la nature. Sacré Ali, en réalité Si-Nouar, il m'en avait été reconnaissant ensuite "à la vie, à la mort", comme on disait quand nous étions gosses. Lors de l'indépendance, il s'était livré à ses anciens copains en toute confiance, lesquels l'avaient fait bouillir tout vif, selon les lois d'indulgence et de pardon alors en vigueur dans le tout jeune état.

Quelques alexandrins de circonstance Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

De la marquise, dans son langage aristocratique, à son amant jardinier, victime d'une panne sexuelle impardonnable :

Retournez au jardin, et tâchez mon ami
De planter mieux vos choux que votre salsifis !

Du vieux monsieur, qui cherche à s'attirer les faveurs d'une jouvencelle :

- Vous avez, jeune enfant, des appâts merveilleux.
J'aimerais y goûter, juste y tremper les lèvres.
- Regardez-vous, Monsieur, vous êtes laid et vieux,
Il me faut un amant, fougueux et plein de fièvre !

De la grenouille de bénitier qui, au moment d'aller à la messe, croise une jolie fille en minijupe qui entre dans l'église :

Jésus, Marie, Joseph, voyez cette catin,
Elle montre ses cuisses, elle montre ses fesses !
Si j'en faisais autant, oh Mon Dieu, c'est certain,
Vous diriez, en furie : « Va, va vite à confesse ».

Et Dieu répondit :

J'aime ce qui est beau, et ce serait parjure
Que tu te dévêtisses et t'habilles comme elle.
Le tissu ne fait rien, si l'âme n'est pas pure,
Vois comme elle est jolie, vois comme elle est rebelle.
Vous êtes, mon amie, bien trop loin de ces mœurs,
Bigote vous naquîtes, et resterez toujours,
Soyez comme vous êtes, et cachez votre humeur,
Cette fille mérite autant que vous l'amour.

J'espère que les vrais poètes me pardonneront ces vers de mirliton !

Les patoisants d'aût' fouès : Bigornâ Cécile Négret



*Bigornâ, allumant sa pipe avant de raconter une bonne histoire.
Photo extraite du journal « La France »,
transmise par Charly Grenon.*

Bigornâ, alias Georges Jean Daviaud, communément nommé « Jean », voit le jour à Matha le 28 mars 1904. Son père, Octave Daviaud, imprimeur dans la commune et fondateur du journal *Le Subiet* en 1901, publie les textes des plus grands patoisants saintongeais tels que Goulebenéze, mais aussi les siens, sous le châtre de Jean Rigole. Marié à Céline Louise Texeraud, Octave est le père d'une famille de trois enfants dont Jean est le benjamin. Un an après sa naissance, en mars 1905, la famille quitte Matha pour Saint-Jean-d'Angély où Octave poursuit son métier d'imprimeur et d'éditeur. Dès son plus jeune âge, Jean Daviaud est donc bercé dans l'univers de l'écriture. Après ses études à Niort, il revient au pays et entre à l'atelier de son père pour y apprendre le métier. Les années passent. Octave, prenant de l'âge, songe à passer la main à Jean, alors correcteur pour « *La Nouvelle République de Bordeaux et du Sud-Ouest* ».

En 1953, il lui confie la direction de l'imprimerie et du *Subiet*, lui permettant de publier à son tour les écrits des auteurs de l'époque (Odette Commandon, Lucile Girrebeuk, Noël Santon...). Sous la signature de « Bigornâ » pour les histoires et de « Big » pour les dessins, Jean anime également les pages du journal à travers ses œuvres humoristiques en patois saintongeais.

En 1959, la baisse d'activité et l'accident de voiture dont il sort grièvement blessé seront malheureusement fatals au *Subiet*. Celui-ci reverra le jour en 1966 grâce à la S.E.F.C.O., encarté dans la revue avec l'*Aguaine* et le *Subiochon*.

En 1961, Bigornâ publie « *Le bâzit dau Terier d'la Couette* », un hilarant roman policier dont la préface est signée Odette Commandon.

Le célèbre Cagouillard disparaît le 7 mars 1964 à Bordeaux à l'âge de 59 ans. C'est à travers une histoire extraite d'un *Subiet* de 1953 que je vous propose de savourer la malice de son parlanjhe.

Le Bouc à la Teurpegnette

Vous qu'neussez teurtous la mère Teurpegnette ? S'avau beun, thielle vèye thi at sa d'meurance lavoure qu'le routin d'la Casse-à-Beurlut aboute sù la carfouche d'la route qui meune aux Grands-Châgnes ?

Teurpegnette, bein sûr, o l'eit in châtre qu'lei jhens d'l'endroit zi avant douné pasqu'a teurpe en marchant, coume thi dinrait d'in lapin mâle, mein-me qu'lei talons d'sei galoches i s'en sont teurjhou dramés.

La Teurpegnette eit vève dépeus dont qu'soun houme a définté, et son lojh'râ, boun'jhens ! eit quasiment encouère pûs ébouillacré peur lei z'an-nées que l'chacouès d'la paure vèye. Et o l'eit pas peu dire ! Pûs mei qu'o vat, pûs mei lei tub'lles chéyissant dau teit et pûs mei lei murs s'ébeurnant coume de la bouze ! Coume n'on dit, o vat d'marle en bisse et d'bisse en reun !

A vit là, envec ine grouée d'canets, troués quate biques, thieuques poules, ine vache et n'in bouc.

Thieu bouc ! O l'eit censément sa fiarté, soun orgueil, sa seule jhoyeus'té ! Eit-ou thi li rappeule son défint dans l'temps jhadis ? Ou beun qu'lei cheubres, quant a biquottant, o l'eit d'bon piac'ment ? Jh'en sais de reun, tout fin jhu, mais teurjhou eit-o m'sembe-t-avi qu'thieu bouc eit peur thielle fumelle pûs mei qu'la peumelle de sei z-oeils.

Dont, thieu matin d'novembre, en se déreiveillant, a l'allit au teit thi sarvait d'jhistre à thieu béthiaire. O fazait frisquet, qu'o l'étit tout jhusse si l'jhivriâ fazait pas ripé sù la sole.

Quant a duvrit la porte et qu'a vouéyit son bouc, a poussit ine ébraillit :

- A la moué ! Sâgnour Jhasut ! Qu'eit-ou dont qu'o l'eit thi l'at, thiau trasor ?

Thieu l'animau étit dont là, capi dans n'in coin, gueurnottant, la russe lonjhe coume le deit, les z'oeils sangu'yants. Lei piainses zi couliant d'la goule quasiment — sauf voute raspet — coume dei crottes au thiu d'ine bique. Et quant a zi dounit sa goulée d'manjheaille, i n'en vlit pas et rastit pignot, tout cadut.

La vèye fazit ni ine ni deusse. A l'empougnit sei jhambes à son cou et, au grandissime galot, teurpant pûs mei qu'jhamei, a caurit d'in randon qu'rit meïte Prunâ, qu'eit dont son pûs proche vouésin.

- Vins vite, qu'a z'i huchit tout ébaffée. Vins vite, mon bouc va bâzit !

Thieu l'houme, qu'eit d'bon sarvice, vint oussitoût et argarda l'bouc.

- Dame ! sti thi dit en branjholant l'calâ d'sa teite, o l'eit b'sûr et çertain qu'thieu l'animau-t-a point boune mine ! A ta piace, thi dit à la vèye, jh'tarzerai pas à-t-aller qu'rit l'vatérinaire.

- L'vatérinaire ! L'vatérinaire ! Mais o fera pauner d'lerjhent si thieu l'houme vint !

- Et vaut-ou pas meû parde thieuques biyets que d'laisser périt ine beïte de mein-me ?

L'vatérinaire eit dont vnut de Saint-Jehan. I l'esculptit thieu bouc bein coume o faut, z'i argardit lei z'oeils, z'i tétit sei... rmeuils, z'i duvrit la goule et z'i peumit la température peutr l'aut' bout. Et peus, i dézit à le vèye :

- Mais thieu bouc a reun de reun ma paure dame ! I l'a reun, s'o seit qu'voute pianjhotrà a dei creuts d'peurtout et qu'la bisse thi zi sub'lle eit boune tout jhuisse à donner dei chaudfeurdis. Thieu qu'o z'i faut, à voute bouc, i l'eit d'la chadeur, et reun de mei !

Thieu l'houmese se fazit payer — coume de beun entendu — sa consulte et qu'yitta-là la Teurpegnette et son bouc...

Thienze jhòrs amprès, la Teurpegnette — qu'avit peur sû l'moûvais-t-œil sù lé — oyut sa meuriette thi s'dérala toute la piâ d'l'embourail sù ine éronde en fâr. O follut encouère qu'rit l'vatérinaire qui z'i fazit dei points d'soudure.

Quant thieu l'houme de science piéjhit sei cisàs et soun ayulle dans son p'tit bout'llon, i dézit, étouné, à la Teurpegnette :

- Et voute bouc, sti qui dit, le vouet pas ! Eit-ou qu'il eit bâzit, astheure ?

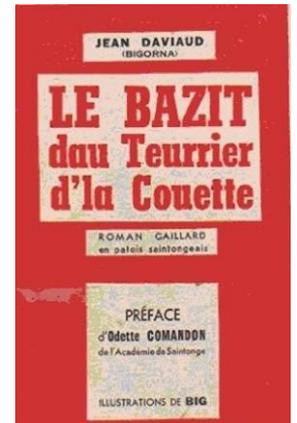
- Non poué, r'pounit la Teurpegnette, i l'eit bein au chaud coume vous z'ou m'avez commandé.

- Ah ! beun, sto l'gàs, et lavoure eit-i dont ?

- Dame, jh'l'ai saqué dans mon lit.

- Dans voute lit, malheureuse ! Dans voute lit ! Pouâcre !.. Envec thielle odeur !

- Thielle odeur, thielle odeur, grenoulit la vèye... Thielle odeur ! O fera beun thi z'i habitue !..



Le voyage à Paris Francis Bouchereau

Le train faisait une halte à Poitiers. J'étais benaize dans mon carré, les pieds allongés sous la tablette.

Le siège en face était vide, pas pour longtemps. Je vous ai vu arriver, belle demoiselle, le regard rivé au smartphone. Vous vous êtes assise en face de moi, sans même lever la tête.

Ce fut le départ, la campagne défilait à nouveau. Quelques troupeaux dans des prairies sans verdure, des petites parcelles de vigne, des belles demeures couvertes de l'ardoise fine chère à Du Bellay, enfin les grandes plaines, une série de tunnels et la banlieue parisienne. De tout ça vous n'en aviez cure. Je vous regardais et vous n'avez même pas senti ce regard posé sur vous. Le contrôleur est passé, vous lui avez présenté le smartphone et vous l'avez repris aussitôt. Femme soumise, vous étiez dans votre burka virtuelle.

Vint le temps de la séparation. Vous marchiez devant moi, toujours le regard dans ce foutu téléphone. Et vous êtes disparue, dans votre bulle inter-stellaire vous changiez de planète, oubliant que vous étiez sur Terre.

Direction le métro pour La Villette. Toutankhamon m'attendait. Que de richesses, que de beautés. Quelle émotion en voyant cette petite chaise qui a servi au sacre de l'enfant Pharaon. J'en prenais plein les yeux, regrettant de ne pas en avoir autant qu'un crabe. A mon tour, j'étais dans ma bulle. J'imaginai toute cette vie, ce travail. J'avais conscience de vivre un moment inoubliable.

Après le déjeuner, je décidai de faire ma traversée parisienne à pied. Le boulevard Richard-Lenoir, sur les pas du commissaire Maigret, dont je connais toutes les enquêtes. La place de la Bastille, la rue de Rivoli et enfin le jardin des Tuileries et la place de la Concorde, mes passages obligés, chaque fois que je vais à Paris.

La tour Montparnasse me servant de phare, je retournais à la gare. Je m'affalais dans le train, fourbu mais content. Je savais ne pas revoir mon inconnue, d'autant que le premier arrêt était Angoulême.

Et pourtant, belle jeune fille, je pensais à vous. Hier, plutôt avant-hier, mes hormones aidant, je vous aurai imaginé dévêtue, vos petits melons tout fermes et votre peau satinée. À l'instar de Corne d'Auroch, j'aurai fait le croquis de mes baisers. Aujourd'hui, belle ingénue, j'ai passé le temps de vous imaginer nue.

J'étais ravi de ma journée, heureux, comblé. Et pourtant, j'avais un regret, un seul petit regret. Vous allez trouver cela curieux, j'aurais juste voulu connaître la couleur de vos yeux.

Conte : la fabuleuse et rocambolesque histoire de Covid, le virus complexé, et ses tribulations dans le monde des humains

Pierre Dumousseau



Il était une fois, dans le monde multiple et coloré des virus, un jeune virus nommé Corona. Corona n'aimait pas son nom, pas plus qu'il n'aimait sa personne, sa famille et le monde entier.

« C'est affreux comme nom, disait-il, on dirait un nom de bière ; ça sent le cercueil ! »

Comme il était vraiment minuscule, lorsqu'il se retrouvait face à un microbe, on aurait dit David face au géant Goliath ... c'est pour cette raison qu'on l'avait surnommé « Covid ». Il était issu d'une famille nombreuse ; c'était le dernier arrivé de la fratrie, le dix-neuvième exactement ; alors on l'appelait « Covid dix-neuf ».

Quand il fut en âge de fréquenter l'école des virus - là où l'on apprenait à bien tourmenter et terrifier le monde - il était si chétif, si malingre, qu'il devint vite le « mouton noir » de sa classe. Il était l'objet de toutes les brimades, de toutes les moqueries ; les bactéries lui tournaient le dos ; même le maître Virus l'avait pris en grippe !

« Covid, tu m'infecteras trois cents cellules en ligne pour demain matin !

- Mais m'sieur, c'est Achain Hennin qui m'a lancé de l'hydroxychloroquine à la figure... »

Achain Hennin était un redoublant qui se reposait sur ses lauriers, près du radiateur, après avoir fait le buzz sur terre quelques années auparavant.

« Je ne veux pas savoir ! Quand vous aurez fait vos preuves comme Monsieur Achain Hennin, vous pourrez contester. »

Et Covid dix-neuf maugréait en effectuant sa punition quasi-quotidienne... « un jour je me vengerai... je leur ferai voir qui c'est le plus méchant... je mettrai le monde à genoux... »

Covid dix-neuf bouillonnait intérieurement ; il en devenait rouge de colère, de curieuses protubérances lui hérissaient la peau ... ça le démangeait. Il aurait bien voulu pouvoir se gratter ... mais comment se gratter quand on est dépourvu de bras, comme de jambes d'ailleurs ?

« Faut t'y faire lui disait sa mère, on est sphériques, c'est comme ça ; tu es une sphère et tu resteras sphère.

- Une sphère... une sphère... est-ce que j'ai une gueule de sphère ? » répliquait-il, et sa rage redoublait (comme l'élève Achain Hennin). Sa peau se tendait, il gonflait, telle une grenouille voulant ressembler à un boeuf ... tant qu'il finissait par éclater, dispersant autour de lui des centaines, des milliers de petits Covid en devenir. Puis il reprenait ses formes et ses esprits, l'âme et les sens un peu calmés.

Un jour Covid dix-neuf décida qu'il en avait suffisamment appris à l'école des virus et qu'il était temps de découvrir le monde, de se montrer à tous et de répandre le mal autour de lui. Il consulta un dicovirus pour savoir sur quel continent il pourrait se multiplier au mieux et au plus vite. Il choisit la terre de Chine où nombre de ses coreligionnaires avaient mené de glorieux combats par le passé. Il décida d'abord d'arriver à pied par la Chine, mais là encore, faute de pieds, il fut bien obligé d'emprunter les transports en commun. On lui conseilla le vol en chauve-souris, toujours très fiable pour le transport de virus. Lors d'une escale en terre chinoise, il décida de changer de moyen de locomotion, comme ça ... pour voir ... et il emprunta le pangolin ; un petit mammifère au museau pointu et au corps d'artichaut. Il s'y plut énormément, il crût et s'y multiplia, selon les préceptes en vigueur dans les tribus de virus.

Cependant sa haine tenace ne s'en trouvait point apaisée car, ni la chauve-souris, ni le pangolin ne paraissaient affectés par l'occupation générée par Covid dix-neuf.

Il lui fallait donc viser plus haut, frapper les grands responsables, ceux qui étaient la cause du « Grand Dérangement » des tribus virus, peinarde depuis des millénaires aux creux des glaciers et du permafrost, les maîtres du monde corrompus par l'appât de gains faramineux ...

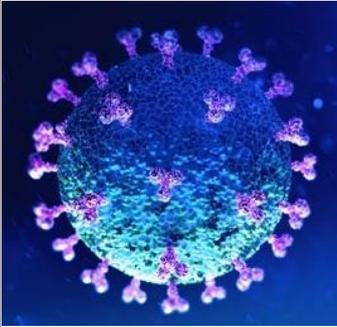
Il fallait empêcher les décideurs de décider en rond, les financeurs de financer à tout va, les seigneurs de saigner à toute guerre, les chrono-niqueurs de niquer les gogos et les maître-chanteurs de chanter victoire à tout bout de champ. Vous avez deviné : l'Homme, avec un grand H, était dans la ligne de mire de Covid dix-neuf !

Le défi était de taille, mais ce n'était pas une première ; une cousine nommée Ebola, un autre cousin nommé Sras, et bien d'autres, l'avaient relevé et s'en était tirés avec brio, se couvrant de gloire et faisant la « une » des journaux. Une arrière-arrière grand-mère, surnommée « grippe espagnole », car elle jouait des castagnettes et dansait un pas de flamenco avant de partir à l'attaque (c'est du moins ce qu'on racontait le soir, aux veillées mortuaires festives chez les virus) avait si bien répandu la terreur chez les humains - qui ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés - que son souvenir restait vivace plus d'un siècle plus tard.

Le hasard servit bien Covid dix-neuf : un jeune et tendre pangolin qu'il squattait avec ardeur depuis plusieurs semaines se trouva pris au piège d'un braconnier chinois. Ce dernier s'empressa d'occire la bête et d'aller la proposer à la vente au marché voisin, là où les chalands qui passaient se montraient généralement friands de cette chair à saveur de fourmis écrasées.

L'étal du braconnier était rempli de dépouilles de pangolin à corps d'artichaut, offertes à la convoitise de ménagères chinoises lubriques qui préparaient les écailles de pangolin à la vinaigrette, afin d'exciter les ardeurs mollissantes de leurs époux en berne.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Covid dix-neuf s'était multiplié et répandu sur l'amas des pangolins à corps d'artichauts ... et, ce qui devait arriver arriva : Covid dix-neuf et ses multiples se trouvèrent inéluctablement trônant au centre d'une table familiale, sur un plat de pangolin-avec-le-riz-qui-l'accompagne (avec quelques pousses de bambou) ... de là, ils fleurirent et s'épanouirent dans la bouche et dans le corps des membres de toute une famille de citoyens de la Grande République de Chine ... qui ne manquèrent pas, en bons représentants du Parti Communiste au pouvoir, de les partager avec leurs voisins, amis et connaissances ... et ainsi de suite, jusqu'aux confins de la Mongolie.



Mais le Chinois est rusé ; il en a vu d'autres, lui, des virus. Il est armé pour se défendre. D'abord il sort toujours masqué ... quand il sort ! Car c'était bien là le problème pour Covid dix-neuf : tout juste se préparait-il à sauter, à cheval sur un postillon bien chargé, au visage d'un quidam, que ce dernier se dérobait derrière son masque et courait s'enfermer à double tour d'ivoire dans sa demeure. Les proies se faisaient de plus en plus rares, Covid dix-neuf se voyait déjà en danger d'extinction ... quand une petite voix intérieure lui glissa :

« Vise donc plutôt les touristes ; ils sont faciles à reconnaître ; ils sont tout roses, ils ne portent pas de masques, mangent des hamburgers et se déplacent en grappes sur la Grande Muraille ».

Quelques rencontres furtives et intimes entre des autochtones accueillantes et des touristes multi-nationaux en quête d'exotisme sentimental donnèrent à Covid dix-neuf l'occasion d'obéir aux injonctions de la petite voix intérieure.

Ainsi, le chétif, le malingre, virus Corona, qui avait bien grandi, partit à la conquête du monde. Il n'eut plus besoin d'emprunter la chauve-souris ou le pangolin à corps d'artichaut ; les touristes venus du monde entier le transportèrent à pleins poumons à bord des autocars climatisés et des avions gros porteurs, pour ensuite le disséminer avec application lors de réunions, colloques, séminaires, pèlerinages, festivals, rencontres footballistiques et autres manifestations festives.

Autrefois ridicule et brimé, Covid dix-neuf tenait enfin sa revanche : il régnait en maître sur le monde des Hommes, monopolisait les chaînes d'infos en continu, terrorisait la planète, régulait les EHPAD, exterminait les faibles, les mous du genou, les durs de la feuille, les « fils de fer » et les « bouboules ». Il abaissait les grands, mettait à genoux les gueux comme les princes, et les ministres, du premier au dernier. Il semait la zizanie au sein des communautés scientifiques les plus prestigieuses ... Un gourou marseillais à la chevelure extravagante faillit se battre en duel avec un mandarin parisien à la calvitie dévorante !

Il confinait des populations entières, contraignant les couples à la garde d'enfants parfois hystériques, ou rebelles à la Sainte Autorité Parentale ! ... poussant les pères de famille à une fidélité copulatoire souvent délaissée par le passé ... obligeant les individus à sortir vêtus d'accessoires ridicules et incommodes qui leur aplatissaient le nez, décollaient les oreilles et conduisaient tout droit à l'asphyxie par étouffement buccal.

Cependant, tout maître qu'il était, Covid dix-neuf n'était qu'un colosse aux pieds d'argile, car il ignorait une chose : c'est que toute gloire n'est qu'éphémère et que, comme dit la chanson :

« Même le plus noir nuage, a toujours sa frange d'or » (Cf/ Chansonnier des Eclaireurs de France. Editions Scolavox 1959).

Tout virus (et même l'aïeule « Grippe espagnole ») a un jour trouvé son maître : celui-là est un ennemi implacable et fieffé, aux dires des virus. Il fut bâti de toutes pièces par un certain Pasteur ... et quelques autres collègues : on l'a appelé Vaccin ; un peu vache comme nom, quand même !

Vaccin, disent les virus, est un traître, un faux-jeton, qui camoufle sa fourberie sous le manteau de l'innocence et de la faiblesse pour envahir le corps humain et le préparer à la riposte.

Alors le virus n'a souvent d'autre choix que de battre en retraite, car on le sait, c'est un lâche puisqu'il s'attaque en particulier aux plus faibles. Oh, bien sûr, Covid dix-neuf ne s'est pas laissé faire comme ça. Il s'est rebiffé, a eu des soubresauts de virulence, a essayé de se faufiler traîtreusement dans la tisane de mère-grand ou le pot de beurre du Chaperon rouge ... mais les Hommes ont décidé un jour de se serrer les coudes et de desserrer leurs étreintes. Le Prince Charmant refusa de baiser les lèvres de la Belle au bois dormant, Blanche Neige refusa de cajoler les sept nains, l'ogre se lava consciencieusement les mains avant d'égorger ses filles et Cendrillon mit un masque pour se rendre au bal du Prince ...

Oui, là, nous voilà embarqués dans les contes de fées. Il faut nous ressaisir bien vite. Nous n'en sommes pas encore là. Vaccin manque toujours à l'appel ; et même s'il parvient à écarter Covid dix-neuf de notre chemin, dites-vous que ce n'est pas gagné : un virus chargé de haine n'est jamais complètement éradiqué ; il se cache, il attend son heure dans les fin-fonds de la Chine profonde ... sous la calotte glaciaire ... ou ailleurs. Alors restez toujours sur vos gardes ; ne provoquez pas la nature et préférez le poireau-vinaigrette au court-bouillon de pangolin.

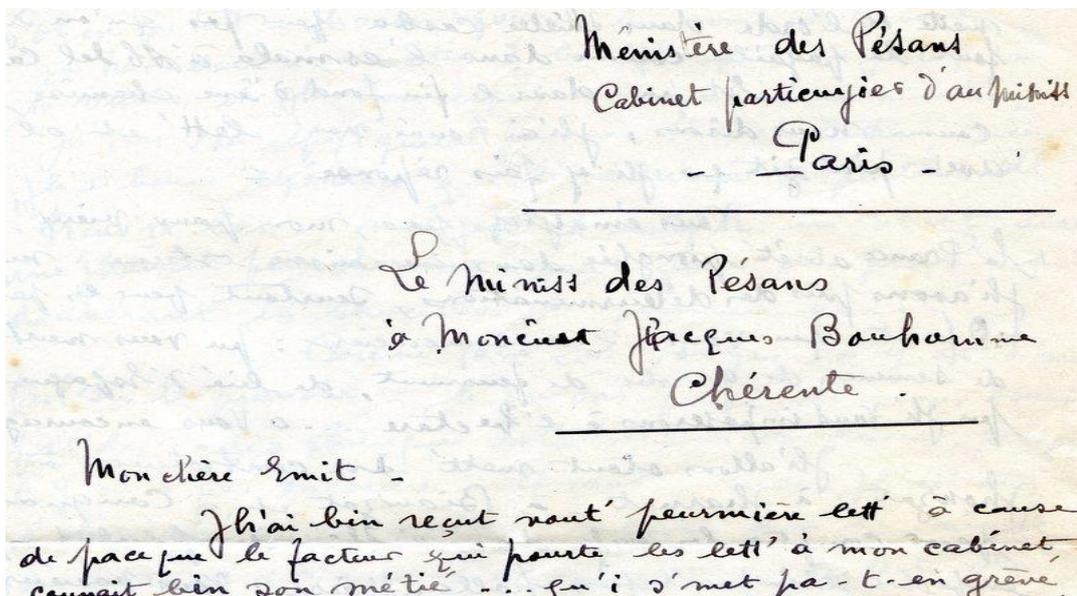
En fouillant dans la malle aux ancêtres

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Je n'ai pas encore tout fouillé, dans la malle de mon grand-père Goulebenéze. Récemment, j'ai trouvé une lettre manuscrite en patois, adressée par le Ministère des pésans à un certain Jacques Bounhomme, en Chérente. Cette lettre n'est ni datée ni signée (ou signature illisible). Alors qui en est l'auteur ? J'ai demandé à celui que j'appelle « la mémoire de la Saintonge », moun émit Charly Grenon, et voici ce qu'il m'a répondu :

« Ce texte a été écrit après la Libération par un patoisant d'une certaine culture, quelqu'un comme Pierre Bouyé (Zivat d' Bonthieur) avant la disparition de votre grand-père, qui lui aurait répondu. Je pense à Pierre Bouyé par les noms des personnes qu'il nomme, comme Odette Comandon, dont il était un fervent supporter. Il cite également les mots croisés de Jean de la Bisque qui paraissaient dans Sud-Ouest, dont il était un fidèle lecteur... ». A voir dans le Boutillon n° 41 de mai-juin 2015 un article sur Pierre Bouyé.

L'auteur cite également Alexandre Négret, l'ancêtre de notre fidèle collaboratrice Cécile Négret, Raymond Doussinet, et Clément Villeneau, un avocat de Saint-Jean d'Angély ami de Goulebenéze.



Mon chère émit

Jh'ai bin reçut vout' peurmière lett', à cause de pace que le facteur qui pourte les lett' à mon cabinet connaît bin son métié ... qui s' met pa-t-en grève, qu'il est p'tête censément couillon coum' ine ouée, mais qu'il est in hounête chrétien ... et ol est putout rale au jhor d'aneut.

Mais pour la seconde buffée que vous m'avez fait l' piaizit de m'écrit, les dactylos s'aviant mis en peutrassé, rapport à zeu peinture à mollets et aux jhènes ghens qui, au lieu de zeu causés ghentiment dans l' bureau, peurfeurant fare les mots croisés de Jhean de la Bisque en chantonnant :

« Bisque bisque raghe
Tu mangheras dau ciraghe
Et moé dau bon feurmaghe ».

Et ol a folu que l' miniss' des pésans aille y mette de l'orde dans thielle casba peur pas qu'on zy fout' la pagaille coum' dans l'esmala d'Ab del Cadet.

Et peu, dans l' fin fond d'ine chemise, coume nous disons, jh'ai trouvé vout' lett' et ol est avec piaizit que jh'y fait réponse.

Vous émoiez pas, mon pau' vieux ! La France a été pionghée dans n'ine misère estrême, mais jh'avons pris des déteurminations, surtout peur les pésans. O faut que vous-z-ensemenciez. Pu vous meutrez de semences de garobe, de feurment, de bié d'Espagne ... pu jh' vous imposerons à l'hectare ... et o vous encouragherat.

Jh'allons otout mett' in contrôleur à Jhonzat, à Jhamat, à Bianzat et à Cougnat peur compter les œufs dans l' thiu des poules, peur empêcher l'impourtation hollandaise : vous vouérez qu'o donnera des reusultats.

Et pis, peur le groû bétière, jh'ai-t'idée de fourmer le syndicat des B.C. (bêtes à courmes), que jh' peurions accoubier avec la Chamb' syndicale des B.B. (boeufs de boucherie). O y arat in ménistère des loisits peur les jhènes viâs et in terrain de sport peur les goret. Et dans tous les terrains de ballons peur goret (en vous raspectant) o yarar ine piace espéciale peur thieulà qui sera dans les boés et qu'on noumera obyigatoèremment in goret sanghier.

O faudrat ine kiasse de solfèghe peur les osias roussignols des Chérentes qui avant (qu'on m'a décit) de bounes dispositions peur la musique.

Oi est pas tout. Jh'avons fourmé ine armée de savants qui travaillant dau matin à la déjhouquée et jh'allons espérimenter l'inseumination. Jh' vous zou espyiqueraï pas dans thielle lettre, mais jh'ai boune espérance que l'vétérinaire départemental trouv'ra bin l' moéyen d'unifier in vérat avec ine jhument peurcheroune peur fare des produits qui dounerant in saucisson de peurmière qualité.

Coume vous zou vouéyez, o y at dau tail su la pianche. Jh'avions pensé de vous douné par la radio thieuques estatistiques de mais, pace que o y en a pas encouère suffisant, mais jh'ait été d'obyighé de m'arrêter rapport que le miniss des finances a voulu fare compter les billets de 5 000 qu'o y avait de résarve dans les lessiveuses et que les lavandières s'en avant opposé. Oi a falu fare ine transaction avec le Ghénéral de Gaulle, le peursident de la Basse cour qu'a démissionné, et Charles Trenet qui d'mande 85 peur cent d' la rezette quand i bade la goule.

Mais oi a folut toute la soupiesse dau doéyen d' la cadémie chérentaise Goulebenéze, toute l'intelligence dau père Villeneuve, toute la science de Monsieu Doussinet, toute la compétence de Maït' Négret et toute la finesse d'Odette Comandon peur que jhe puisse zeu sunifier, coume zou dit Moncieu l'abbé Veurdeau, que les bons séyant r'compensés et les aut' foutus en enfar.

Jh' vous thytte, mon boun' émit, pac' qu'ol est l'heure de s' jhouquer. Vous pouvez compter sur moé peur défend' la kiasse péthane, et la répubyique démocratique socyabe, obyigatoère et quatrième dau nom.

Vout' sarviteur
Peur le miniss des pésans
et par porcuration espéciale.

T'en souvins-tu ? Goulebenéze

Air : C'était, t'en souviens-tu, Lison ?

Cette chanson est parue dans les Histouères de la Pibole du 13 juin 1950 (Nouvelle République de Bordeaux et du Sud-Ouest).

I

Dans les vendanjh's, t'en souvins-tu
Dans la châgnée
Jh'avions ri coum' des peurduts
Tout' la jhournée !
Tu fazis riper mon bâton
De d'sous moun' hotte
Et prr' jhazer, jh' nous garochions
Avec des mottes !

II

O l'était, si tu t'en souvins,
Dans les métives
Jhe seujhions dépeux z'au matin
Toué point chêtive
Su l' cot d' midi l' soulail t'avait
Tant achalée
Que tu décit : « Jh'oute mon corset
Seux ébaffée ! »

III

O l'était, si tu t'en souvins,
P' la Marêtée,
Avec le char à banc d' Jhustin
Jh' t'avis emm'née.
Jh'avions manjhé à route r'pas
Pendant la fête
Des angueill's buffées au chapiâ
Chez la Vinette !

IV

O l'était, si tu t'en souvins,
Le souèr d'ine fouère,
Tu dansis avec Célestin,
I t' fazit bouère !
Moué, boun'jhent, tu m' tôrnis l' groû bout,
Fazant la feugne
Et jh' m'en allis l' thyeur bin groû
Méchantre areugne !

V

Dépeux thyieu temps jh'ai feurquenté
Comb' de drôlesses
Qu'étiant siézantes, bin fagotées
Tou zou confesse !
Jh'en ai trouvé souvent d' cot
D'aussi jholies
Mais qui n'aviant pas ton jhabot,
Ma Varjhinie !

À propos du Boutillon n° 70

Dans mon village autrefois

Cet article a suscité de nombreux commentaires, de personnes qui ont connu les mêmes souvenirs que moi de cette époque (1950 – 1960) :

La cousine Jeannine de Joël Lamiraud :

J'ai bien apprécié votre texte concernant vos souvenirs d'enfance à Colombiers, je me retrouve dans vos descriptions de la vie rurale et des études, d'abord au lycée de jeunes filles à St Eutrope puis à Belleue, et une terminale mixte au Lycée de garçons (ancienne caserne Brémond d'Ars).

Michel Buraud :

Je viens de lire, puis relire l'article que tu as consacré à Colombiers, à ton époque pourrait-on dire. Je crois t'avoir déjà signalé que je connaissais bien ce village puisque j'ai vécu de 1939 à 1957 au Moulin de Mérignac, auquel tu fais allusion quelque part. Les circonstances ont fait que je m'y trouvais chronologiquement une petite dizaine d'années auparavant, j'ai donc un avantage à l'ancienneté, comme on dit quelquefois.

J'ai bien aimé ton récit, j'ai bien connu moi aussi le seau d'eau au puits du voisin (200m), les radios attendues comme « La famille Duraton », « Signé Furax », auxquelles j'ajoute « Sur le banc » avec Raymond Souplex et sa complice (Jeanne Sourza), et le fameux « Grenier de Montmartre » le dimanche vers midi,

Je voudrais surtout revenir sur un sujet complètement vécu : la rivière – les Seugnes- comme on disait, tant il y avait de dériviages, les bateaux, la pêche et les pêcheurs. Tout d'abord, j'ai « tiqué » sur ce que je pense être une faute de frappe ou de relecture. Pour attraper les tanches et les brochets, il ne s'agissait pas de « bourgnons » mais de bourgues, en grillage, de toutes les tailles d'ailleurs. Mon père en avait tout un attirail depuis la petite pour les « veurdons » jusqu'aux grandes de 2,50 m de long et large qu'il disposait dans des coulées pour capturer les gros avec des mailles importantes pour protéger l'espèce. Il traçait ces coulées dans des secteurs de courant et d'herbe propice au poisson, avec un instrument de faucardage, en forme de triangle avec des lames tranchantes et appelé « une morue », sans doute en raison de sa forme triangulaire,

Le « bourgnon », c'est tout autre chose. C'est un engin en clisses de noisetier et châtaignier, complètement réservé à la pêche des anguilles de printemps et d'été qui remontent la rivière, les anguilles jaunes par opposition aux blanches portées par les dériviées de l'hiver. (voir photo).

J'en ai conservé un, pour la mémoire, que mes enfants ont un peu décoré. Mon père passait ses loisirs d'hiver à fabriquer une vingtaine de bourgnons et son matériel restait en place dans la salle commune. Je suis allé des dizaines de fois tendre les bourgnons, le soir après son travail et je poussais le bateau. Il repérait les emplacements avec ce qu'il nommait des fiches (en fait des bois appointés enfoncés dans la vase). Le lendemain à 5 heures, il relevait les bourgnons mais là, je n'y étais pas. Pendant la guerre, et sans doute un peu après, mes parents vendaient les anguilles et autres poissons aux amis qui s'en régalaient. Bien entendu, il s'agissait de conserver vivants toutes les prises, dans des caisses remplies d'eau, les gardours, tous avec un gros cadenas.



Je reviens sur un accessoire essentiel que tu appelles « pigouille » et qui est en fait la perche pour pousser le bateau. Je n'ai jamais entendu parler localement de pigouille ; pour moi, c'est réservé au Marais poitevin exclusivement.

J'ai effectivement commis une erreur concernant les bourgnons, et Michel Buraud n'est pas le seul à l'avoir remarqué : notre fidèle lecteur Paul Grenier m'en a, lui aussi, parlé. Quant à la perche pour pousser le bateau, c'est vrai qu'il n'y a que dans le Marais Poitevin qu'on l'appelle « pigouille ». Mais laissons Michel continuer ses commentaires.

Et si nous parlions du Curé Étienne Pagnaud, grand pêcheur à la mouche devant l'Eternel. Il laissait son matériel (bottes courtes, canne légère en bambou, un bout de fil d'un mètre, un tout petit hameçon pour recevoir une mouche, pas de plomb, pas de flotteur). Il lançait son fil en surface et attirait ainsi essentiellement les ablettes et quelques petits chevesnes ou aubournes ... tous poissons farcis d'arêtes.

Jean-Jacques Bonnin

Jean-Jacques précise que nous sommes tous les deux de la même génération, c'est-à-dire que nous sommes aussi jeunes l'un que l'autre ... Il a lui aussi les mêmes souvenirs, sauf qu'ils se sont déroulés à la ville et non à la campagne.

La grande différence, c'est nos lieux d'existence, vous en milieu rural (*coume y disant, asteure*) et moi en ville ou quasiment, car il suffisait que je saute par la fenêtre de ma chambre pour me trouver dans les jardins et la campagne. En passant par la porte, en quelques minutes j'étais en ville ...

C'était dans la rue voisine que se trouvaient quatre petites épiceries, la plupart tenues par l'épouse d'un ouvrier d'une des usines du quartier : (fabrique de « charentaises », papeterie, blanchisserie). Cela constituait un appoint de salaire dans le ménage.

Celles qui « faisaient buvette » recevaient le soir les ouvriers quittant leur travail, et le dimanche les parties de carte. Evidemment, tout cela a disparu il y a beau temps !

Après un bref passage dans un établissement confessionnel, j'ai continué mes humanités au Lycée (qui portait encore au fronton le titre de Lycée Impérial, devenu depuis Guez de Balzac) de la huitième à la terminale. Mais en tant qu'enseignant, j'ai sévi en « classe unique ». Ça n'était pas une sinécure, car s'y ajoutait dans certains cas la gestion pratique et administrative de la cantine. Il m'est même arrivé, la cantinière s'étant sans préavis mise en congé de maternité, de faire la cuisine en attendant l'« élection » par le conseil et les parents d'élèves de la nouvelle cantinière.

Notre divertissement favori consistait en batailles entre cow-boys et indiens. J'étais le valeureux chef d'une tribu dont j'ai oublié le nom et portais le fier totem de « Piron Belliqueux » qui m'est resté longtemps, avant que je sois affublé de quelques autres châtres ...

Dans le quartier, point de gare, mais la ligne des « Chemins de Fer de l'État » qui servait surtout de liaison entre les deux arsenaux. L'un est devenu la gendarmerie, l'autre le marché de Gros. Il y passait de rares trains à vapeur, quand l'un d'eux s'annonçait, on se précipitait pour assister à ce spectacle. Après bien des tergiversations, l'ancienne ligne a été transformée en rocade : la Voie de l'Europe ...

J'avais droit à une mixture un peu plus gastronomique (que la soupe au lait), « le lait de poule » : un grand bol de lait chaud dans lequel on avait mélangé un jaune d'œuf, un peu de sucre ou de miel, et un cuillère à café de rhum ou de « cougna », quand il y en avait. Mais comme cette gâterie ne m'était généralement servie qu'en cas de maladie, je n'en garde pas non plus un très bon souvenir.

Les autres articles du n° 70

Jean-Jacques Bonnin a procédé, comme d'habitude, à une série de commentaires toujours très intéressants, et ses remarques sont judicieuses. En voici des extraits.

Jardin de Gabriel

Certains méprisent cet « art brut », en fait c'est une expression de l'art contemporain qui exprime beaucoup de naïveté du fait du « non professionnalisme » des artistes.

Je retrouve la même inspiration, le même esprit plus abouti, chez des artistes ayant développé leur talent par un apprentissage des techniques, dans les œuvres d'auteurs contemporains comme : Botero, Tinguely et Nicky de Saint Phalle par exemple.

L'arentèle, de Pierre Sénillou

Avait-elle le choix, cette pauvre Arentèle ? D'abord des parents possessifs et abusifs qui voulaient p... plus haut que leur redingote.

Ensuite l'époque, la guerre de 14, qui a enterré bien des fiancés potentiels dans la boue des tranchées, et avait rendu la compétition horriblement difficile.

La vie ne fut pas facile (encore moins que d'habitude) pour les femmes dans cette période : les frustrées pour se donner une raison de vivre se sont réfugiées dans la bigoterie ou parfois au contraire dans la lutte des classes (les vierges rouges).

Certaines au contraire jetant leur bonnet par dessus les moulins ont, par leur apparente désinvolture, donné du grain à moudre au « qu'en dira-t-on » et aux pères et mères Lavertu.

D'autres enfin eurent la chance de vivre un court moment de paix et de bonheur jusqu'à l'échéance de 1939.

J'en ai connu dans mon enfance de ces pauvres demoiselles, certaines c'est vrai acariâtres et déplaisantes, mais aussi de naïves et touchantes personnes.

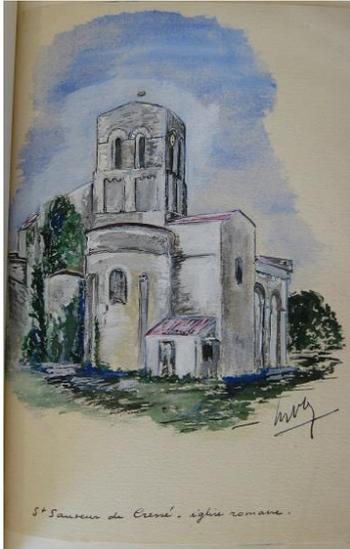
Grammaire saintongeaise

...Nous avons signalé la prononciation particulière de la région de Cognac : « queû » au lieu de « thieû ». Valable également en angoumois : Dans mon enfance, j'employais couramment le « queû », ce qui m'attirait des reproches à la maison : « Ça fait vulgaire ! » si bien que j'ai fini par avoir honte d'employer ce démonstratif. « *Jh'nous sont ratrapés depuis !* »

A propos de Suzanne Vayle-Dorbeau (Boutillon n° 69) Janine Reneaud Ben-Amor

L'article sur Suzanne Vayle-Dorbeau a attiré mon attention (article de Cécile Négret).

Savez-vous qu'elle avait étudié le village de Cressé avant la Révolution ? Son gros manuscrit est consultable aux Archives Départementales de La Rochelle et un exemplaire tapé à la machine a circulé (sous le manteau). J'ai pu en avoir une copie et aux archives consulter ses ouvrages déposés. Il y a de belles illustrations de sa part pour Cressé. Je vous en joins deux. Elle était vraiment une femme exceptionnelle.



Kétoukolé Joël Lamiraud (Jhoël)

Kétoukolé n° 70



Ce joli petit poêle, est appelé **fourneau de repasseuses, voire fourneau de lingères.**

Son allure est élégante. Son corps en fonte posé sur trois pieds est en forme de pentagone à cinq méplats en légères pentes où l'on pose les fers à repasser pour les réchauffer. Il mesure 60 cm de haut, et le tuyau d'évacuation des fumées à sa partie supérieure arrière est d'un diamètre de 8 cm. Le dessus est fait de cercles classiques que l'on trouve sur les poêles et les cuisinières et pouvait être utilisé pour mettre d'autres fers, à coque, à tuyauter ... ou tout simplement pour faire chauffer une casserole. Il fonctionne au bois et au charbon de bois. Il est rechargeable par le dessus, ou par le devant via une petite trappe d'accès au niveau du méplat central. Il était utilisé par des professionnels du linge, ou dans les grandes maisons.

Les nominés pour ce Kétoukolé sont **Claude Moulineau**, le benloin de Montpellier comme il dit, **Paul Grenier** de Cognac, la **cousine Jheanine**, et l'imbattable **Jean-Jacques Bonnin** d'Angoulême.

Voilà ce que nous écrit Jean-Jacques : « Cet appareil était utilisé par les repasseuses, bien sûr mais également par d'autres professions telles les lingères, tailleurs ... Lorsque j'étais enfant, nous rendions visite à une modiste, dont l'atelier était équipé de ce genre d'appareil que j'ai vu fonctionner et qui était raccordé à la cheminée de l'atelier. Il arrivait par ailleurs que ce type de fourneau ne soit pas raccordé, ni raccordable. Le combustible utilisé, le charbon de bois, rendait alors cet appareil potentiellement dangereux à cause des émissions de monoxyde de carbone (CO) ».

Nous allons en profiter pour aborder en quelques lignes l'évolution du repassage au fil des siècles. Dès qu'il a fabriqué ses vêtements de peaux cousues avec des tendons, l'homme a appris à rabattre les coutures pour ne pas se blesser. Pour lisser, au tout début, il utilisait un caillou lisse, ou un os, ou un coquillage. Les Chinois ont été les premiers à utiliser la chaleur avec une sorte de casserole remplie de braise qu'ils faisaient glisser pour lisser. Parallèlement l'homme a utilisé des lissoirs en verre de type lave obsidienne ou des pierres à lisser.

Puis il utilisa les planches à calandrer (planche plate munie d'une poignée). Vers la fin du XV^{ème} siècle arrivèrent les fers à repasser en fer forgé. Plus tard, il y eut l'époque des fers à la braise creux, mais on se brûlait avec, et les émanations étaient cause de phtisie galopante (tuberculose). Ensuite on a vu apparaître les fers creux chauffés par masses internes. La braise est alors remplacée par un bloc de métal préalablement chauffé et introduit à l'intérieur du fer et qui communique ainsi sa chaleur à la semelle.

Au début du 19^{ème} siècle avec la fonte arrivèrent une multitude de fers dont la forme et l'appellation variaient selon les régions. Notre fourneau pouvait également chauffer les fers à coque, à tuyauter, à plisser (cols à fraises, dentelles, coiffes, bonnets ...). Les utilisatrices étaient alors nombreuses, brodeuses, giletiers, corsetières, tailleurs, teinturiers, lingères, repasseuses ... Aujourd'hui nous sommes à l'ère du fer électrique et de la centrale à vapeur.

Page suivante, vous trouverez un très beau tableau d'Edgar Degas (1834-1917) impressionniste, "les repasseuses" peint en 1886. Degas ne s'intéressait pas qu'aux danseuses même s'il a réalisé de nombreux tableaux sur ce thème. Il aimait également peindre les femmes du peuple (les blanchisseuses, trois prostituées ...) dans leur environnement de travail. Ici on voit deux repasseuses épuisées dont l'une tient très certainement une bouteille de vin entamée, pour se désaltérer bien entendu, mais certainement également pour trouver un peu de réconfort.

Vous en saurez plus sur l'historique du repassage en consultant les trois sites ci-après, le quatrième étant dédié à une analyse intéressante du tableau "les repasseuses" de Degas.

<http://museelr.chez.com/origines.htm>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fer_à_repasser

<https://www.arcoma.fr/fr/vie-domestique/171-habillement/286-le-repassage>

<https://www.ichtus.fr/les-repasseuses-de-degas/>



Kétoukolé n° 71



Voici des outils trouvés dans un tiroir de ma forge. Comment ça s'appelle ? Et à quoi ça sert ?

Réponse à :

joel.lamiraud@free.fr

**Écoutez les chroniques de Mathieu Touzot
sur Radio Poitou**

<https://radiopoitou.com/mouvements/chronique-de-mathieu-touzot/>

Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>